

L'ARMEE DES HOUDISTES EN PLEINE DEROUTE

ELLE GLISSE SUR UNE PELURE DE BANANE. — UN PRETEXTE POUR CACHER SA FAIBLESSE. — DES PREUVES QUE LES HOUDISTES ONT PEUR DE LA VERITE.

L'Honorable M. Bouchard avait forcé M. Saint-Germain à accepter les assemblées contradictoires qui sont de tradition dans le comté de Saint-Hyacinthe. On avait promis, paraît-il au candidat Houdiste de lui fournir les meilleurs orateurs du parti conservateur s'il acceptait la candidature; mais quand il a été embarqué dans la galère le bureau central d'organisation Houdiste a oublié ses promesses et au lieu d'envoyer des hommes de valeur comme M. Lucien Gendron, M. l'avocat Coffin, Mre Auguste Boyer, on a envoyé des étoiles de troisième grandeur comme M. Léo Doyon, George Gromp et Aldéric Lavergne. Ce n'est pas d'ailleurs tout le monde qui aime à venir dans le comté de Saint-Hyacinthe s'exposer à nos francs-tireurs de la campagne.

A Saint-Damase l'assemblée contradictoire a été un désastre pour M. Saint-Germain et celle de Saint-Barnabé a été pour lui, la déroute.

A la fin de l'assemblée un chef bleu de la ville disait à qui voulait l'entendre que, si les Houdistes ne pouvaient pas fournir de meilleurs orateurs que ceux qu'on avait envoyés, il valait mieux cesser la lutte.

M. le notaire Saint-Germain prend prétexte d'un petit incident pour annoncer qu'il fera cesser les assemblées contradictoires en refusant de s'y rendre avec ses amis.

Cet incident s'est produit dans les circonstances suivantes.

M. Aldéric Lavergne que le camp Houdiste avait envoyé à M. Saint-Germain comme principal orateur a commencé son discours en indisposant contre lui et les libéraux et les conservateurs en racontant une histoire plate mettant en ridicule un membre du clergé. Voici les paroles qu'il prononça: "Moé, je suis comme le curé qui disait: 'Quand je brosse, je brosse, mais quand je confesse, je confesse.'"

On s'imaginait que semblable bourde ait indisposé l'auditoire et à un certain moment un jeune homme, lui lança une pelure de banane enveloppée dans du papier de soie. L'orateur enervé prit ce projectile pour une patate et protesta avec raison, protestation qui fut appuyée par l'Honorable M. Bouchard.

Tout le monde rit de l'incident et l'assemblée s'est continuée dans le plus grand calme.

A la fin de l'assemblée M. Saint-Germain dit à monsieur Bouchard qu'en somme l'assemblée avait été paisible et la preuve que l'incident de la pelure de banane n'est qu'un prétexte pour abandonner la lutte c'est que c'est M. Saint-Germain lui-même qui a demandé à M. Bouchard d'annoncer l'assemblée de Saint-Thomas qui devait avoir lieu le lendemain soir, c'est-à-dire hier soir, jeudi. Si monsieur Saint-Germain avait trouvé cet incident aussi tragique qu'on le prétend aurait-il demandé à son opposant d'annoncer l'assemblée de St-Thomas? Il serait ridicule de prétendre que oui.

Voici la réponse que M. Bouchard a donnée à la lettre de M. le notaire Saint-Germain lui annonçant qu'il avait décidé de mettre fin à la série d'assemblées contradictoires qu'il avait acceptée.

Saint-Hyacinthe, 13 août 1931

M. le Notaire Horace Saint-Germain,
Candidat opposantiste,
En Ville.
Cher monsieur Saint-Germain:

J'accuse réception de votre lettre m'informant que vous refusez de continuer à prendre part aux assemblées contradictoires que nous avons annoncées dans le comté.

Vous donnez pour raison l'incident qui s'est produit à St-Barnabé.

Voudrez-vous m'expliquer pourquoi, à la fin de l'assemblée, vous m'avez dit, en présence de témoins, qu'en somme cette assemblée avait été paisible et pourquoi vous m'avez demandé vous-même, après que les discours ont été terminés, d'annoncer l'assemblée de Saint-Thomas qui doit avoir lieu ce soir et à laquelle vous refusez maintenant de vous rendre.

Personne ne voudra croire que c'est l'incident de la pelure de banane qui vous a induit à en arriver à cette décision car il s'était produit depuis longtemps quand vous m'avez demandé d'annoncer l'assemblée contradictoire qui devait avoir lieu le lendemain.

Vous êtes naturellement libre de vous retirer des assemblées contradictoires mais je le regrette pour les électeurs du comté car les deux assemblées que nous avons eues ont ouvert les yeux à notre population sur la véracité de vos avancées et de ceux de vos orateurs.

On essaiera de faire croire que les libéraux sont responsables de cet incident mais je vous rappellerai que les premiers qui ont vociféré à l'assemblée de Saint-Damase sont de vos partisans qui ont interrompu M. Chabot en lui criant: "Parlez donc de Taschereau, parlez donc de Taschereau" et c'est aussi un de vos partisans qui m'a interrompu en prétendant que le gouvernement lui devait du salaire depuis deux ans ce qu'il a admis être faux quand je l'ai attiré sur la tribune. Je n'ai pas demandé pour cela d'abolir les assemblées contradictoires.

Je suis convaincu que ce sont vos partisans qui vous en ont fait arriver à cette décision intempestive le lendemain seulement de l'assemblée de Saint-Barnabé parce qu'ils comprennent que la vérité est funeste à votre cause.

Encore une fois je regrette votre décision et persiste à vous inviter aux assemblées que je continuerai à tenir dans le comté suivant la liste que je vous ai donnée.

Votre tout obligé,
(Signé) T. D. BOUCHARD.

LAPRESENTATION

Mme Arthur Tétu était en visite, ces jours derniers, chez son garçon M. et Mme Téléphore Tétu de Montréal.

Mlle Lauré et Berthe Larivière étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Eusèbe Bousquet.

M. Roméo Germain est en promenade chez son oncle M. et Mme Georges St-Pierre de Montréal.

M. l'abbé Morin visite de cette paroisse est de retour après un voyage de plusieurs semaines chez ses parents à St-Ours.

M. et Mme Alphée Michon mariés récemment en l'église paroissiale de St-François, sont venus

passer une semaine en visite chez M. et Mme Joseph Michon. Les mariés ont aussi visité plusieurs parents.

M. l'abbé Noisieux curé de cette paroisse est parti dimanche soir pour une retraite ecclésiastique au séminaire de St-Hyacinthe, pour être de retour samedi.

Dimanche le 9 août a été baptisé Marie, Denise, Cécile, fille de M. et Mme Ladias Phaneuf. Parrain et marraine M. Hervé Phaneuf et sa sœur Mlle Irène Phaneuf. La porteuse Mme Eusèbe Bousquet. Nos félicitations.

L'orage de grêle que nous avons eu la semaine dernière a endommagé considérablement les moissons.

DISCOURS DE M. BOUCHARD

REMERCIEMENTS AUX DELEGUES QUI L'ONT CHOSI A L'UNANIMITE. — L'OEUVRE DU PARTI LIBERAL DANS LE COMTE DE SAINT-HYACINTHE. — LES OCTROIS GENEREUX POUR L'INSTRUCTION POPULAIRE, L'ASSISTANCE PUBLIQUE, L'HYGIENE, ETC. — L'ABOLITION DES BARRIERES DE PEAGE. — LA VOIRIE DANS LE COMTE. — LA NOUVELLE ROUTE. — LA LOI DES ACCIDENTS DU TRAVAIL. — LA POLITIQUE D'ENCOURAGEMENT DES CLASSES OUVRIERES ET DES TRAVAILLEURS DE LA CAMPAGNE. — SYSTEME DE TAXATION DU PARTI CONSERVATEUR ET CELUI DU PARTI LIBERAL. — L'INDEPENDANCE CHEZ UN HOMME PUBLIC.

MM. les présidents, Monsieur le Ministre,

Mesdames et messieurs,

Mon premier mot sera un mot de remerciements pour les délégués de la convention libérale du comté qui pour la sixième fois depuis 1912 me témoignent leur confiance en me choisissant à l'unanimité comme leur candidat aux élections provinciales. Aux journalistes qui récemment me demandaient si je me porterais de nouveau candidat aux présentes élections j'ai répondu que si la majorité des délégués de cette convention, composée de représentants de toutes les classes de la société et où prédominaient les représentants des ouvriers des villes et des travailleurs des champs, était satisfaite de ce que j'ai pu faire pour ma ville, pour mon comté et pour ma province depuis que je représente la division électorale de Saint-Hyacinthe, j'accepterais avec plaisir de briguer les suffrages comme candidat libéral. Les chefs de mon parti au nombre desquels il m'a fait plaisir de revoir les figures un peu vieilles peut-être mais toujours aussi sympathiques des anciens délégués de la convention de 1912 qui m'avaient chargé de reconquérir pour le parti libéral notre comté passé aux mains d'un adversaire ayant remis son drapeau à un de ses plus vaillants lieutenants et qui m'aideront à faire triompher notre cause, les chefs de mon parti, dis-je, sont évidemment satisfaits de leur député sortant de charge puisqu'ils ont décidé, à l'unanimité, de me confier de nouveau l'étendard du parti libéral pour que tous ensemble nous le fassions claquer joyeusement le vingt-quatre du mois courant au sommet de la vieille forteresse libérale de Saint-Hyacinthe. J'accepte donc la candidature qu'ils m'offrent et si la bataille devient nécessaire ils me trouveront à leur tête animé de la même ardeur pour la lutte que celle qui m'animait aux anciens jours.

Mais cette lutte s'engagera-t-elle? Une dizaine de jours nous séparent encore de la mise en nomination et je sais que l'élément pondéré du parti conservateur du comté est en faveur d'une élection par acclamation de l'Orateur en charge de l'Assemblée Législative pour se conformer à une vieille tradition britannique voulant que l'Orateur soit élu par acclamation parce qu'il occupe une position quasi-judiciaire, qu'il a à départager sur les questions de procédure parlementaire les deux partis siégeant à la Législature, qu'il ne peut se mêler activement des luttes de politique provinciale à moins qu'il ne soit personnellement attaqué. Je profite de cette assemblée pour remercier publiquement les quelque deux cents conservateurs de St-Denis qui ont signé une requête demandant au chef de l'opposition de prier ses lieutenants locaux de se conformer à cette tradition si respectable et l'informant que si cette coutume n'est pas suivie ils appuieront ma candidature et par leur vote et par leur influence. Ces conservateurs qui mettent l'intérêt de leur paroisse, de leur comté et de leur province avant celui de leur parti méritent qu'on les salue bien haut et je les remercie personnellement de leur esprit public d'un si bon aloi.

Et si je fais allusion à ce mouvement fait par les conservateurs modérés du comté ce n'est pas que je craigne la bataille, ce n'est pas que je veuille l'éloigner. Je sais que c'est loin de toujours être l'opinion des gens modérés qui prévalent chez nos conservateurs du comté de Saint-Hyacinthe et de la province et ce ne sera peut-être pas celle de ceux d'entre eux qui veulent non élection par acclamation qui sera entendue mais si le candidat du parti libéral n'est pas élu par acclamation dans Saint-Hyacinthe il le sera par la plus grosse majorité qui ait jamais été donnée dans notre comté. Nous sommes prêts pour la bataille et si elle s'engage nous nous battons comme aux anciens jours pour triompher comme par le passé.

Me serait-il permis, au début de ces remarques que l'importance des orateurs qui me suivront me force à faire les plus brèves possible pour ne pas vous priver du plaisir de les entendre à loisir, d'avoir un souvenir ému pour nos anciens chefs qui prirent part à ces luttes du passé et qui nous ont laissés pour un monde meilleur après avoir fourni dans notre ville et dans nos campagnes une carrière si utile à leurs concitoyens. A tout près de vingt années de la première convention qui me fit l'honneur de me choisir comme porte-étendard du parti libéral j'ai revu dans la convention de ce midi les fils de ceux qui ne sont plus mais qui ont laissé dans leur descendance et leur foi politique et le dévouement au parti qu'ils avaient réussi à porter au timon des affaires de notre province. J'ai contemplé sur la figure de ces jeunes soldats de la grande armée libérale le même enthousiasme, fruit des convictions profondes, qui illuminait les traits de leurs pères au début de ma carrière publique et je me suis rappelés les jours plus lointains encore de mon enfance où ma conscience politique se formait au contact de mes proches qui connurent intimement les grands chefs de notre parti, Mercier et Laurier et leurs lieutenants dans notre comté: les Bernier, les Desmarais, les Beauparlant, les Blanchet, les Dessaulles, les Morin, les Saint-Jacques, les Richer et tant d'autres de la vieille pléiade rouge dont les noms m'échappent.

Une des scènes qui est restée la plus vivace dans mes souvenirs d'enfance et qui contribua le plus à m'inculquer l'amour des idées des pionniers du parti libéral en est une dont je fus un des personnages au soir de la grande victoire de 1896. J'étais alors quatorze ans et mon aïeul maternel qui en avait bien quatre-vingts m'avait chargé de venir lui rapporter, le soir, dans son humble maisonnette construite de bois équarri à la hache et située à quelques cents pas de la rivière dans la partie basse de la ville où vivaient et vivent encore nos plus hardis et nos plus rudes travailleurs, des nouvelles des élections générales fédérales mais seulement si les nouvelles étaient bonnes. Inutile de dire que c'était un vieux rouge formé à l'école de Papineau; toute sa vie il avait défendu, avec ses arguments d'homme sans instruction la plupart du temps

Suite à la page 2

LA LUTTE DANS LE COMTE

La lutte est commencée pour tout de bon dans le comté de Saint-Hyacinthe. Les chefs bleus houdistes de la ville de St-Hyacinthe ont réussi à ramasser, un peu partout dans le comté de St-Hyacinthe, un petit groupe de leurs amis pour assister au semblant de convention qui a eu lieu dans l'ancienne salle du Marché Centre. Au petit groupe de bleus de la campagne se sont joints, non pas des délégués, mais tout ce que les conservateurs conservent de fanatiques dans la ville de Saint-Hyacinthe, beaucoup de curieux et un certain nombre de libéraux qui désiraient connaître la manière de procéder des adversaires de M. Bouchard dans le comté.

La prétendue convention conservatrice a été présidée par M. Lucien Gendron, avocat distingué de Montréal, qui s'est bien gardé de faire un discours. Il s'est tout simplement acquitté de sa tâche de président et il a laissé à des bagoulauds comme Victor Sylvestre, Gaétan, son neveu et notre poète-orateur-cultivateur et romancier de "Bertha et Rosette", M. Laurent Barré, le soin de faire les discours échevelés de la convention qui a accepté de supporter le notaire St-Germain dans la lutte actuelle.

On remarquait un seul ancien libéral pour supporter la candidature du notaire St-Germain, M. Ti-Jacques Turcotte. Il n'est pas étonnant que le propriétaire de l'automobile aux milles bebelles se soit rangé du côté des Houdistes et il n'est peut-être pas hors de propos de rappeler un incident qui a été causé par le nouvel adepte du parti bleu de St-Hyacinthe.

A un certain moment M. Laurent Barré, qui se plaignait de l'instruction donnée dans la province de Québec, parlait du père de famille qui à l'heure actuelle fait instruire ses enfants et M. Barré disait: "Il donne à son enfant une instruction pour en faire un avocat, un notaire, un docteur, un curé..." C'est alors qu'on entendit du fond de la salle M. Ti-Jacques Turcotte crier: "Oui, un maudit fou." Voilà une nouvelle recrue qui va rendre de grands services au notaire St-Germain.

M. St-Germain a accepté la candidature et il a eu soin, dans le discours de quelques minutes qu'il a lu, d'énoncer les grandes lignes du programme absurde qu'il soumet aux électeurs du comté de St-Hyacinthe. Il s'est d'abord déclaré un houdiste et il a dit que le gouvernement Taschereau n'avait pas aidé les cultivateurs. Il s'est prononcé contre la Loi des Accidents du Travail. Il a promis pour tâcher, suivant sa méprisante habitude, de jeter du louche sur des gens honnêtes, de voir si le parti houdiste venait au pouvoir à faire instituer des enquêtes dans tous les départements à Québec.

La politique du notaire St-Germain est toujours la même. C'est celle qui consiste à lancer de perfides insinuations contre le caractère et l'honorabilité des hommes qui sont à la tête des administrations libérales. Il a cependant les yeux bouchés sur les scandales qui se passent actuellement à Montréal sous l'oeil de son chef, M. Houdé.

Victor Sylvestre a parlé contre la nouvelle route et il a déclaré que lorsque les bleus seront au pouvoir on l'abolirait. Il a même promis de faire arrêter les travaux dès le vingt-cinq août si son chef est élu ce qui n'arrivera certainement pas. Quant à Gaétan son neveu, il s'en est pris à la tige de l'Orateur de l'Assemblée Législative et il a dit que la grande raison pour laquelle l'Hon. M. Bouchard devait être battu dans le comté c'est parce que, à une fête en costumes, il avait représenté l'Hon. M. Blanchet, le premier Orateur de l'Assemblée Législative. Quel crime mes amis, quel crime?

La lutte s'est engagée ferme par l'assemblée contradictoire de St-Damase qui a été tenue mardi soir dernier.

L'Hon. M. Bouchard qui avait annoncé une série d'assemblées dans le comté de St-Hyacinthe a invité M. St-Germain et ses amis à venir y faire de la contradiction. M. St-Germain a accepté et il a fait téléphoner ses organisateurs à Montréal pour avoir des gros canons. On annonçait même dans les camps bleus que M. Lucien Gendron, le célèbre criminaliste, M. l'avocat Coffin, une des grosses pièces du parti conservateur, et M. Auguste Boyer, avocat et candidat conservateur, accompagneraient M. le notaire St-Germain. Malheureusement, à venir jusqu'au moment où nous écrivons cet article l'organisation de Montréal a été assez prudente pour ne pas exposer ses meilleurs artilleurs au feu de barrage de l'honorable M. Bouchard, Mre Adélard Fontaine, et M. Victor Chabot, dans le comté de St-Hyacinthe. On a cru qu'il valait mieux garder les bons hommes pour des comtés où on avait quelque chance de succès et non pas aller les sacrifier dans le comté de St-Hyacinthe où les chances du candidat houdiste sont qu'il perde son dépôt.

A St-Damase le notaire St-Germain était accompagné de M. Victor Sylvestre et de M. Léo Doyon, de Montréal. L'Hon. M. Bouchard avait pour l'aider ses deux bons amis de Saint-Hyacinthe, M. Adélard Fontaine et M. Victor Chabot.

M. St-Germain s'est plaint à St-Damase que le gouvernement n'encourageait pas les classes agricoles. Il a parlé des nombreuses taxes qui auraient été imposées par le gouvernement libéral depuis 1897. Il s'est attardé sur les affaires municipales de la ville de St-Hyacinthe et il a voulu prétendre que les octrois pour l'éducation primaire n'avaient pas été augmentés depuis 1916. Il a même affirmé que dans une municipalité dont il est le secrétaire de la Commission Scolaire, St-Hyacinthe le Confesseur, il avait été payé moins de subsides par le gouvernement en 1930 qu'en 1916 et il a produit des chiffres pour essayer d'établir son affirmation.

L'Hon. M. Bouchard a démontré par des chiffres qu'il avait en mains que dans la seule paroisse de St-Damase, cette année, les taxes des cultivateurs seraient réduites d'un delà \$1,700.00 grâce à la politique du gouvernement provincial qui a fait remises des intérêts sur les sommes que cette municipalité a dépensées pour la construction de ses chemins et qui a pris à sa charge les dépenses qui ont été faites pour l'entretien du pont de La Barbe et qui ont coûté, de l'aveu du maire de la municipalité, au delà de \$600. Quant aux taxes dont M. St-Germain s'est gardé de donner la liste et qu'il disait s'élever au nombre fabuleux de 96, M. Bouchard a eu tôt fait de lui rappeler que la plupart de ces taxes ont été imposées par les conservateurs comme celle de la mutation des propriétés qui a été abolie par les libéraux et celle des successions en ligne directe dont les libéraux ont exempté les familles jusqu'à concurrence de \$25,000, alors que du temps des conservateurs il n'y avait que trois mille dollars d'exempté. Quant à sa nomination comme président des finances M. Bouchard fait remarquer que deux des personnes qui ont voté pour sa nomination au conseil de ville étaient des délégués à la convention libérale et qu'un d'eux, M. J. B. Létourneau, avait secondé la motion qui a été adoptée à l'unanimité pour proposer le choix de M. Bouchard comme candidat libéral. Quant à l'affirmation de

Suite à la page 4

LA CONVENTION LIBERALE

L'HONORABLE M. T. D. BOUCHARD EST CHOSI CANDIDAT LIBERAL A L'UNANIMITE. — L'HON. ATHANASE DAVID, SECRETAIRE PROVINCIAL, PRESIDENT DE LA CONVENTION ET ADRESSE LA PAROLE AU COURS D'UNE ASSEMBLEE ENTHOUSIASTE. — L'OEUVRE DU PARTI LIBERAL AU COURS DE 33 ANNEES DE POLITIQUE PROGRESSIVE ET HONNETE.

La convention libérale pour le comté de Saint-Hyacinthe a été tenue au théâtre Corona de cette ville samedi après-midi. Elle était présidée par l'Honorable M. Athanase David, secrétaire provincial, qui a été l'objet d'une chaleureuse réception de la part des citoyens de la ville et de la région de Saint-Hyacinthe.

Vers une heure de l'après-midi la fanfare Philharmonique et plus d'une centaine d'automobilistes sont allés chercher le secrétaire provincial à la résidence de l'Hon. T. D. Bouchard, pour le conduire au théâtre Corona, lieu de la convention. Dès son entrée dans la salle du théâtre M. David fut longuement ovationné par les délégués qui s'y trouvaient réunis depuis quelques minutes.

A l'ouverture de la convention M. Joseph Godbout, président de l'Association Libérale du Comté de St-Hyacinthe, invita l'Hon. M. David à prendre le fauteuil présidentiel et l'on commença aussitôt à faire l'appel des délégués dont les suivants étaient présents:

Quartier No. 1. — MM. Louis Barceloux, Théodore Godbout, Nazaire Arcand, Napoléon Bessette, Joseph Robert. — Quartier Deux, MM. Louis Payan, Saul Cadorette, J. L. Guillet et Arthur Bernier. M. Jos. L'Archevêque ayant été dans l'impossibilité d'assister à la convention s'était fait substituer. — Quartier Trois, MM. D. S. Davignon, Adélard Beauregard et Eugène Charpentier. — Quartier Quatre, MM. J. B. Létourneau, Jos. Beauchemin, Ed. Bernier, C. Amnotte et Napoléon Gobeille. — Quartier Cinq, MM. Adolphe Pouliot, Isidore St-Jean, Michel Daigle, Arthur Cyr. — Paroisse Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, MM. Louis Lavimodière, Louis Désilets, Adélard Morin, Oscar Bélisle. — Paroisse Sainte-Madeleine, MM. Elphège Brodeur, Charles Messier, Elie Giasson, Emery Roy et Joseph Bernard. — Village Sainte-Madeleine, MM. Osias Hébert, Osias Beauregard, Amédée Bachand, Alcidas Beauchemin et Hilaire Boissy. — Village St-Charles, MM. Adélard Meunier, Aimé Geoffrion, Delphis Geoffrion, Philias Hébert et Omer Jodoin. — Paroisse Saint-Charles, MM. Aldéric Hébert, Etienne Adam, Charles Charron et Jos. Hébert. — Paroisse Saint-Thomas d'Aquin, MM. Jean Gervais, Alfred Nichol, Edmond Jacques, Stanislas Morin. — Saint-Judes, MM. Ludger Chevalier, Victor Larivière, Hector Larivière, Wilfrid Charbonneau, Jos. Dupuis. — Paroisse Saint-Denis, MM. Nectaire Geoffrion, Osias Goulet, Elzéar Geoffrion et J. E. Chapdelaine. — Village Saint-Denis, MM. Omer Dragon, Victor Laperle, Omer Auclair, Pierre Gravel, Henri Bousquet. — Saint-Hyacinthe-le-Confesseur, MM. Oscar Coderre, François Racine, Elphège Colpron, Amias Bernatchez et Aimé Carboneau. — Saint-Bernard, MM. Stanislas Perreault, Vertume Phaneuf, Joseph Berthiaume, Eldège Phaneuf et Charles Girouard. — Village La Providence, MM. Hormidas Létourneau, Joseph Laplante, Cyrien Robidoux, Arthur Lorange et Esdras Palardy. — Village St-Joseph, MM. Clément Desmarais, Jérémie Lussier, Pierre Gaudette, François Choinière et Joseph Bazinet. — Village La Présentation, MM. Joseph Larivière, Arthur Chabot, Joseph Giasson, Arthur Chenette, Charles Duquette. — Village Saint-Barnabé, MM. Louis Riendeau, Arthur Guilbert, Jean-Baptiste et Messier, Octave Caron. — Saint-Damase, MM. Joseph Dupont, Arthur Fontaine, Octave Favreau et Damase Chabot.

Après l'appel des délégués il fut proposé par M. Louis Barceloux, échevin du quartier No 1, et secondé par M. J.-B. Létourneau, échevin du quartier No 4, que l'Hon. T. D. Bouchard soit candidat libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe. Comme aucun autre nom était proposé l'Hon. M. David l'a donc proclamé le candidat officiel et l'Hon. M. Bouchard fut l'objet d'une ovation enthousiaste et spontanée de la part des délégués présents.

Immédiatement après que l'Hon. M. David eut déclaré la convention close, l'Hon. M. Bouchard remercia les délégués de la convention libérale du comté qui, pour la sixième fois depuis 1912, venaient de lui témoigner leur confiance en le choisissant à l'unanimité comme leur candidat aux élections provinciales. Il les invita ensuite à se joindre à la foule nombreuse qui se massait autour du kiosque du Parc Dessaulles pour entendre les orateurs annoncés pour la grande assemblée qui suivait la convention.

L'assemblée fut présidée par M. Joseph Jodoin, maire de Saint-Damase et préfet du Comté, M. J. L. Guillet, premier de Saint-Hyacinthe, et M. J. B. Baillargeon, représentant de la classe ouvrière à Saint-Hyacinthe. Sur l'estrade l'on remarquait outre l'Hon. Athanase David et le candidat choisi, l'Hon. T. D. Bouchard, MM. Cyrille Dumaine, député au Fédéral pour Bagot, Mre T. A. Fontaine, député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, le Dr C. A. Bernard, député sortant de Rouville, MM. Victor Chabot, avocat, T. A. St-Germain, Emery Phaneuf, avocat de Montréal, Emile Bouchard, Arthur Richard, et plusieurs autres.

L'Honorable M. Bouchard fut le premier orateur à adresser la parole. Nous publions ailleurs le texte complet de l'intéressant discours qu'il a prononcé et au cours duquel il a été vivement applaudi.

L'Hon. M. David fut l'orateur suivant. Le secrétaire provincial a prononcé un important discours. "Il fait toujours bon, dit-il de se retrouver dans une ville où de grandes voix se sont fait entendre dans le passé. Faisant allusion à une déclaration de M. Bouchard que c'est humain d'errer, M. David dit que ce qui est vrai des individus l'est aussi des gouvernements. Mais ce que le peuple désire et aime, c'est la franchise. C'est l'homme qui a le courage de ses convictions; c'est qu'un homme de parti dise au parti auquel il appartient ce qu'il

pense mais n'aille pas le chanter à ses adversaires. C'est ce qu'a fait M. Bouchard qui est un bon libéral.

Après avoir dit que le parti libéral n'a pas besoin de violence pour se maintenir au pouvoir M. David a démontré que le gouvernement libéral a toujours mis à la base de sa politique la nécessité d'agir pour rendre heureux et content l'ouvrier et le cultivateur.

Le parti libéral a fait des promesses mais il les a tenues, continue M. David, Mercier,

Suite à la page 5

DISCOURS DE L'HONORABLE M. T. D. BOUCHARD

Suite de la page 1

mais assez souvent avec la vigueur de ses larges poings, ses croyances politiques et surtout ses chefs.

Il était bien minuit ce soir-là car alors le service d'informations télégraphiques n'était pas aussi parfait qu'il l'est aujourd'hui quand j'apparis sur la place publique que Sir Wilfrid Laurier était monté au pouvoir. Je partis à la grande course apprendre la bonne nouvelle à mon grand-père qui veillait encore tant il avait une grande espérance au fond du cœur.

Je me souviens que le vieillard transporté par l'émotion et retrouvant dans ses muscles la vigueur de ses jeunes années me saisis dans ses bras, me leva de terre en disant : "On les a. On va avoir notre tour. Je pourrai donc mourir content."

C'était le "Nunc dimittis servum tuum," du vieux rouge de 1896.

Et lorsque mon aïeul disait : "On va avoir notre tour", je compris que par notre tour il ne voulait pas dire le tour des membres du parti libéral mais par notre tour il voulait signifier le tour de la classe populaire à laquelle il appartenait, le tour des ouvriers des villes, le tour des travailleurs des champs, le tour du petit peuple. Pour lui l'heure des grands, des riches et des forts était finie c'est-à-dire que, balayés par la volonté populaire, les anciens gouvernements qui n'avaient administré le pays que dans l'intérêt des classes riches, des classes instruites, des grands industriels et des financiers, allaient céder leurs places à Ottawa et à Québec à des gouvernements qui s'occuperaient enfin du sort des petits et qui essaieraient de faire la prospérité du pays en donnant l'aisance et le bien-être à la masse au lieu de toujours ne favoriser que le petit nombre des puissants.

Les espoirs de mon aïeul qui étaient ceux de tous les vieux rouges de 1896, de 1897, de 1900 furent-ils vains? Ces vieux rouges furent nos pères politiques; le dévouement qu'ils donnèrent à la cause du parti libéral en nous inculquant leurs principes, en nous inspirant leurs convictions profondes, a-t-il été peine perdue ou a-t-il porté les fruits qu'ils en attendaient? En d'autres termes le parti libéral quand il fut au pouvoir est-il resté le parti des classes moyennes et des pauvres gens comme il l'était au temps où les classes privilégiées des riches, des puissants et des forts, réussissaient à le maintenir dans une minorité impuissante en soulevant contre ses chefs et ses doctrines, pourtant bien inoffensives, des préjugés de toute nature?

C'est à cette question que je veux donner une réponse en examinant l'œuvre du parti libéral dans le comté de Saint-Hyacinthe depuis que j'ai l'honneur de le représenter; et l'action bienfaisante qu'il a exercée chez nous pour le relèvement des classes populaires est la même qu'il a exercée partout ailleurs dans la province.

Les plus vieux d'entre vous se rappelleront que la mesure qui était réclamée anciennement avec le plus d'insistance par nos anciens chefs pour le relèvement des classes populaires c'était un mode plus efficace d'encouragement pour le développement et le perfectionnement de notre système d'écoles primaires. Ceux qui se faisaient dans le temps les champions des classes ouvrières et agricoles avaient compris que le salut de notre peuple se trouverait dans une instruction plus répandue et plus complète. Les divers gouvernements libéraux qui se sont succédés à Québec ont toujours eu pour premier souci l'instruction de l'enfant de l'ouvrier et du cultivateur et ils ont adopté lois sur lois pour encourager la petite école et rendre de plus en plus complet l'enseignement primaire.

Il y a exactement cinquante ans cette année que Mercier, ancien premier ministre de cette province, et député de ce comté, au cours de la grande convention libérale de 1881 faisait connaître dans un discours qui est resté célèbre les idées et les aspirations de notre parti sur la question scolaire. Il donnait dans le temps des chiffres comparatifs entre les octrois qui étaient consentis par le gouvernement pour l'instruction supérieure et les écoles élémentaires. A cette époque on n'attribuait comme subsides pour l'instruction élémentaire que \$152,602.00 et cependant on trouvait le moyen d'octroyer à ce qu'on appelait la haute éducation la somme de \$71,000 soit environ cinquante pour cent de ce qu'on allouait à l'instruction populaire.

Mercier ne se plaignait pas de ce qu'on donnait trop aux collèges mais il trouvait à redire contre la disproportion de ces octrois: "Je ne donne pas, disait-il, ces chiffres pour démontrer que les collèges émergent trop du trésor provincial, mais simplement pour prouver que les écoles élémentaires n'émergent pas assez... Je veux dire que si, pour se maintenir, ces collèges qui reçoivent les fils de famille à l'aise, ont besoin des secours de l'Etat, à plus forte raison, les écoles "communes fréquentées généralement par les enfants des "classes pauvres, ont-elles le droit à des allocations considérables. Or, les chiffres que je viens de donner démontrent à l'évidence qu'il n'y a pas de justice proportionnelle dans la distribution des deniers accordés pour l'instruction."

"Il est donc de la première importance de trouver et d'appliquer un système plus rationnel si nous voulons faire arriver à la masse du peuple les bienfaits de l'instruction. Le mal est immense, le remède doit lui être proportionné. Si nous voulons tuer l'ignorance, il faut secourir les écoles élémentaires. Il y aura toujours assez d'hommes de profession, mais il n'y aura jamais assez d'ouvriers et de cultivateurs instruits. Les riches pourront toujours envoyer leurs enfants au collège, tandis que les pauvres ne pourront envoyer les leurs aux écoles que si nous les aidons."

Ces paroles ont été et doivent rester la grande charte du parti libéral sur la question de l'instruction publique. Les gouvernements libéraux de Marchand, de Parent, de Gouin et d'Alexandre Taschereau n'en ont jamais oublié les clauses au cours de leurs diverses administrations. Ils ont donné à la petite école les subsides et l'attention qu'elle exige des pouvoirs publics. C'est ce qui fait qu'aujourd'hui il n'est pas un seul coin de la province de Québec, si reculé soit-il, s'il est habité par au moins quelques familles qui n'est pas doté d'une petite maison publique dans laquelle les enfants, espoir de la famille et de la race, peuvent aller puiser les éléments nécessaires de l'instruction qui leur permettra de devenir de bons et utiles citoyens.

Les octrois pour aider à l'instruction primaire ont été décuplés depuis l'arrivée au pouvoir des libéraux, des véritables amis du peuple. Des sommes considérables ont été attribuées pour développer l'enseignement technique et les cours de diverses natures à la disposition des ouvriers des villes et nos gouvernements n'ont pas oublié, en versant de larges et généreux subsides à nos écoles normales, d'aider à l'amélioration de la compétence de nos instituteurs et institutrices.

L'instruction de l'enfant des classes populaires a donc été le premier souci de nos gouvernements mais, grâce à l'état florissant de nos finances, l'instruction supérieure n'a pas été négligée; de généreuses allocations ont été votées à nos universités et à nos collèges classiques.

Le Séminaire de Saint-Hyacinthe bénéficie depuis quelques années d'un octroi annuel de dix mille dollars. Notre École Normale reçoit une subvention de six mille dollars par an.

Quant à notre instruction populaire me serait-il permis de remercier publiquement le distingué ministre que vous aurez le plaisir d'entendre dans quelques instants, l'honorable M. David, de l'octroi généreux de quinze mille dollars par an pour une période de vingt ans qu'il vient de mettre, sur ma demande, à la disposition des ouvriers de la ville de Saint-Hyacinthe pour établir une école professionnelle dans laquelle leurs fils pourront perfectionner gratuitement l'instruction qu'ils reçoivent dans nos excellentes écoles primaires et acquérir les connaissances pratiques qui leur permettront d'avoir accès à l'importante situation qui demande une éducation plus avancée que celle qui peut actuellement leur être fournie par l'école élémentaire. Cette école n'est pas encore construite parce que l'an dernier le peuple de notre ville, dont le jugement a été momentanément égaré par une campagne insidieuse de calomnies et d'insinuations malicieuses, a permis aux repré-

sentants de l'élément rétrograde de notre cité de s'établir à l'hôtel de ville. Je n'ai pas besoin de dire que si nous avons, nous, les idées qu'avaient nos pères sur la question d'instruction publique nos adversaires, eux aussi, ont hérité de la mentalité de leurs ancêtres sur cette question. Pour eux comme pour leurs pères l'ouvrier qui est pauvre et qui gagne un salaire qui lui permet tout juste de nourrir ses enfants n'a pas le droit de désirer pour son fils le même degré d'instruction que l'homme riche peut acheter pour le sien. Les libéraux de Saint-Hyacinthe ne sont pas de cette opinion arriérée. Dieu merci; ils croient que l'instruction est un trésor accumulé par les siècles et les générations passées pour le bénéfice de tous et non pour l'usage exclusif des gens fortunés; ils croient que l'instruction appartient à la société et que la société doit en faire bénéficier tous ses membres, les pauvres comme les riches. C'était là le credo de Mercier et celui de nos anciens chefs, c'est encore le nôtre et la grande voix du peuple de notre ville qui s'est fait entendre il y a quelques semaines a fait comprendre bien clairement que les citoyens de Saint-Hyacinthe, qui peuvent être trompés une fois par des gens qui se disent les amis du peuple mais qui en sont les pires ennemis une fois au pouvoir, ne tardent pas à protéger leurs droits et leurs idées quand ils sont mis en danger. Le peuple de Saint-Hyacinthe a soif d'instruction parce qu'il en connaît la valeur; on a pu momentanément l'empêcher de se désaltérer à cette source féconde mais il brisera ceux qui se sont mis et se mettront en travers de son chemin.

Et l'attention bienveillante du gouvernement envers l'instruction populaire ne s'est pas limitée à la ville de Saint-Hyacinthe. Il n'est presque pas de paroisses dans la partie rurale du comté qui n'aient reçu d'octrois généreux pour la construction de nouvelles écoles élémentaires ou pour l'amélioration des anciennes. Il n'est pas une seule demande d'octroi raisonnable qui n'ait été faite par une commission d'écoles qui n'ait été refusée par les différents ministres qui se sont succédés au Secrétariat de la Province depuis que je représente le comté et, qu'il me soit permis de dire qu'un des plus bienveillants a été celui que nous avons en ce moment le plaisir d'avoir sur cette estrade et qui a été un des plus brillants secrétaires provinciaux que nous avons eus à Québec.

La sollicitude du gouvernement pour les classes moyennes et les classes pauvres s'est encore et surtout montrée par les octrois généreux qui ont été attribués pour l'assistance publique aux malades, aux infirmes et aux nécessiteux de toutes catégories. Le département qui a charge de cette assistance et qui est présidé par l'honorable M. David dépense à cette fin tout près de trois millions par année. A Saint-Hyacinthe c'est cette sollicitude pour les déshérités de la fortune qui nous a valu nos dispensaires municipaux, nos cliniques anti-tuberculeuses et contre la mortalité infantile dont les services importants sont si appréciés par la population ouvrière de notre ville. C'est aussi au gouvernement que nous devons l'immense avantage au point de vue de la protection de la santé publique que nous avons trouvé dans l'établissement de notre Unité Sanitaire dont les médecins, les garde-malade et les inspecteurs se répandent dans tous les recoins de nos deux comtés pour prévenir ou guérir chez les enfants du peuple un grand nombre de maladies qui sont en train de disparaître chez nous et aussi pour faire la police hygiénique de notre région en faisant rechercher et en éliminant les sources d'infection et d'épidémies anciennement si coûteuses au point de vue de la vie humaine et même au point de vue monétaire.

Nous avons aussi reçu un octroi préliminaire de huit mille quelques cents dollars pendant vingt ans pour aider les Soeurs de Charité à maintenir l'hôpital situé sur la rue Laframboise. On a publié quelque part que cet octroi n'était que de cinq mille dollars par année mais c'est sans aucun doute par simple erreur qu'on a mentionné ce montant de trois mille dollars et au delà moins élevé que le montant réel. Quoi qu'il en soit l'hôpital dont on avait fixé le coût primitif à \$350,000, pour une raison ou pour une autre en ayant coûté au delà de six cent cinquante mille d'après un état qui m'a été fourni par les Soeurs cet octroi est devenu insuffisant et il est entendu que dans un avenir rapproché il sera porté à un chiffre plus en accord avec les dépenses qu'on a fait faire à la communauté qui en est propriétaire. Et, quoiqu'en ait prétendu certain haut personnage plus intéressé que tout autre au maintien de cet hôpital parce qu'il en vit et qui met de la politique partout où il ne devrait pas s'en trouver, ce sera un gouvernement libéral qui portera cet octroi à un montant non seulement raisonnable mais même généreux. Et je puis ajouter que si ce même personnage n'avait pas mis toute espèce d'embarras dans mon chemin, j'aurais réussi depuis au delà de trois mois, avec le concours précieux de Monseigneur l'Evêque de Saint-Hyacinthe, à régler cette question à la satisfaction de tous.

Voilà ce que les gouvernements libéraux ont fait dans mon comté pour l'instruction et pour le soulagement de la misère et des maladies des classes moyennes et des classes pauvres. Voyons un peu ce qu'il ont accompli pour l'amélioration additionnelle de leurs conditions d'existence.

Anciennement sous le régime du gouvernement pour les classes privilégiées on affirmait les chemins et les grands ponts à de riches favoris du pouvoir et ces favoris établissaient des barrières de péage qu'ont tenait abaissées tant et aussi longtemps que les usagers de la route se recrutent surtout chez les classes pauvres, n'avaient pas payé leur tribut au gros bonnet qui détenait son privilège du gouvernement. Le parti libéral avait mis dans son programme de libérer la masse du paiement de ces péages et nos gouvernements ont rempli la promesse qui avait été faite par les anciens chefs de notre parti. Dans Saint-Hyacinthe, dès 1912, je faisais adopter un loi en vertu de laquelle sont tombées pour ne jamais se relever les barrières qui se trouvaient sur nos trois ponts. Le gouvernement a consacré une somme de soixante mille dollars pour réaliser cette réforme qui a fait tant de bien à la ville de Saint-Hyacinthe, aux villages de Saint-Joseph et de La Providence et aux municipalités de Saint-Hyacinthe le Confesseur et de la Paroisse Notre-Dame. Le gouvernement supplémentera cette politique si favorable aux classes populaires en accordant une subvention généreuse pour aider la ville et les municipalités intéressées à entretenir ces ponts libres en bon état. La dernière barrière de péage dans notre région est celle qui se trouvait sur le chemin de Saint-Dominique; elle a aussi été abolie par le gouvernement libéral il y a maintenant au delà de dix années.

Est-ce à dire que l'abolition de ces barrières a empêché la construction de chemins pavés et de grands ponts comme le prédisaient ceux qui voulaient défendre la cause des anciens bénéficiaires de privilèges. Le peuple n'a qu'à jeter aujourd'hui les yeux n'importe où dans le comté pour comprendre que non seulement l'abolition des anciens privilèges n'a pas nui à l'amélioration de la voirie mais qu'elle a été, au contraire, la source d'un progrès dont les gens qui vivaient il y a un quart de siècle ne pouvaient avoir aucune idée.

En 1912, en dehors de la ville, nous avions à peine dans le comté deux milles de chemin pavé qui appartenait à la Compagnie de Macadam et pour y circuler il nous fallait acquitter le tribut du péage. Aujourd'hui, sous le régime de la liberté de la route et du pont public, nous avons exactement cent cinquante huit milles de chemins pavés sur lesquels tout le monde, pauvres comme riches, cultivateurs comme citadins, peuvent circuler aussi loin et aussi longtemps qu'ils le désirent sans avoir à déboursier un liard à qui que ce soit. Le département des travaux publics a dépensé dans notre comté au delà de cent cinquante mille dollars pour aider les municipalités à construire des ponts en fer, en béton ou en bois. Ce département, pour aider encore les paroisses rurales et pour maintenir en bon état les ponts qui ont été subventionnés par le gouvernement, vient de les prendre entièrement à sa charge.

Et maintenant je crois qu'il n'est pas hors de propos de mentionner au sujet de la politique de la bonne voirie du gouvernement la remise qui vient d'être faite aux municipalités des intérêts que devaient celles qui empruntèrent de l'argent du gouvernement à trois ou deux pour cent pour la construction de chemins pavés ou gravelés. Cette remise signifie pour mon comté une économie annuelle de \$5,744.43 dollars par année pour un nombre très considérable d'années. Le gou-

T'a pas ?



Tas-tu déjà pris ton plus bel élan, devant les meilleurs joueurs du club, et lancé la balle avec une telle précision qu'elle alla tomber en plein dans le trou suivant, laissant ainsi "un trou dans un" —



La femme vient te pousser pour te dire qu'il est grand temps de te lever.



et juste comme tu te rengorges devant l'avalanche de félicitations —



Tas-tu essayé une BLACK HORSE? C'est la réalisation du plus beau rêve d'un joueur de golf.

dites simplement —

"Bière Black Horse Dawes s.v.p."!

VACANCES À PRIX



Réduits
Empruntez le Canadien National et c'est

Le budget des vacances n'est pas un problème cette année; on peut voyager loin pour une somme très modique. Nos prix réduits sont maintenus jusqu'au 30 septembre (retour fin d'octobre). Profitez de ces billets économiques.

Consultez l'agent du Canadien National le plus proche.

CANADIEN NATIONAL

vernement a cru que ces municipalités devaient être déchargées de ce fardeau parce qu'elles furent les pionnières dans la construction des bons chemins et qu'elles eurent, dans le temps, à faire face à des problèmes qui se posaient parce que l'art de cette construction était alors dans son enfance dans notre province. Une raison additionnelle de la remise de ces intérêts a été le malaise qui depuis quelques années sévit dans la partie rurale de notre pays; le gouvernement a cru juste de venir en aide à nos cultivateurs en les soulageant de l'accroissement de taxes municipales que leur occasionnait le paiement de ces intérêts annuels assez élevés dans plusieurs cas. Voici un état des économies que réalisent les diverses paroisses de mon comté grâce à cette nouvelle politique:

Municipalités:	Emprunts	Intérêts	Remise:
Par. Ste-M.-Madeleine	\$45,741.72	\$ 914.82	\$29,725.24
Vge. LaProvidence	21,363.26	427.27	12,534.01
Cité St-Hyacinthe	22,295.79	445.92	13,688.53
Vge. St-Denis	29,613.43	592.27	18,935.76
Par. St-Chs-sur-Richelieu	29,475.77	589.52	19,832.76
Vge. St-Joseph	11,689.92	233.80	7,509.43
Vge. Ste-Madeleine	7,597.40	151.95	4,878.13
Par. N.-D. de St-Hyacinthe	50,955.51	1,019.12	34,264.60
Par. St-Damase	55,853.43	1,117	37,072.66
Par. St-Hyacinthe-le-Conf.	12,634.21	252.68	8,717.46
Par. St-Bernard	7,600.00	153.98	4,900.00
	\$294,820.44	\$5,898.41	\$192,058.58

Et maintenant là où le grand souci du gouvernement d'aider la classe agricole s'est montré c'est quand, le premier sur le continent américain, il s'est chargé d'entretenir complètement à ses frais tous les chemins améliorés situés dans la partie rurale de notre province. Dans le seul comté de St-Hyacinthe cet entretien coûtera cette année tout près de \$80,000 et les cultivateurs économiseront au moins \$50,000 sur les dépenses qu'ils auraient eu à faire pour maintenir eux-mêmes leurs chemins en bon état. C'était une politique hardie et les adversaires qu'elle déconvenait prédisaient qu'elle serait la ruine du trésor public. Heureusement nos ministres sont des financiers avisés et cette politique dispendieuse pour le gouvernement mais si bienfaisante pour le cultivateur n'a pas empêché nos exercices financiers de se terminer tous par de substantiels surplus. Non seulement elle a

Suite à la page 5

VOULEZ-VOUS DU SERVICE ?

N'attendez pas qu'un malheur vous arrive

Ecrivez ou Appelez

DUCKETT & DUCKETT ENRG

(J. B. E. DUROCHER)

COURTIERS EN ASSURANCES GENERALES

ACCIDENTS — FEU —
AUTOMOBILES —
ACCIDENTS ET MALADIES

Nous représentons les meilleures Compagnies Anglaises, Américaines et Canadiennes

84 ST-SIMON, Place du Marché ST-HYACINTHE

Bureau 31 TELEPHONE Résidence 689

NON

un CHARBON NOUVEAU

Mais charbon bleu

Le charbon préféré dans les maisons canadiennes depuis plus de 50 ans maintenant identifié (couleur bleue) pour votre protection. Téléphonez sans tarder à votre marchand et commandez-le en toute confiance.

Une entrevue

Le Reporter. — L'amour à première vue dure-t-il? L'Etoile du Cinéma. — Oh! oui... j'en ai déjà vu qui a duré tout un mois.

Chez le coiffeur:

— Garçon! ne me racontez pas de ses histoires terrifiantes, vous me faites dresser les cheveux sur la tête! — C'est plus facile pour les couper.

COLONNES FÉMININES

SON NOM

"A lui, qui me lira sans savoir".

Aujourd'hui, devant moi, quelqu'un a prononcé
Son nom ! Et j'ai senti mon cœur battre plus vite,
J'ai donc tendu l'oreille, on vantait son mérite,
Son avenir brillant, on disait sa bonté.

Sans doute on ignorait que j'étais son amie,
Je fus heureuse alors, que d'orgueil contenu !
Savait-on que ce nom à moi m'était connu,
Qu'il chantait en mon cœur comme une mélodie.

Distraitemment, je me mis à rêver
D'un rêve doux, si doux : je revis son sourire,
Je revis ses chers yeux où j'aime tant à lire,
Sur ma lèvre passa son nom comme un baiser...

LISANDRE

25 avril 1931.

PARURES
LEGERES

Robes de foulard et de crêpe et paletots courts. — Avec ces robes d'été plus habillées, on met souvent le paletot-boléro très court, lequel habille les personnes — si nombreuses — qui n'aiment point à sortir en taille. On fait beaucoup de robes en foulard bleu avec petits points imprimés de la grosseur d'une tête d'épingle; ces petits points, serrés les uns contre les autres, ne donnent point à l'ensemble cet aspect banal de pois et de pastilles que trop déjà nous connaissons. On fait la jupe droite en forme, avec empiècement formant diagonale et entièrement rayé de nervures en biais. Le corsage est fait d'une blouse rentrée dans la jupe, avec cravate et col en foulard pontillé bleu. Là-dessus se passe, pour recouvrir la blouse, un petit paletot vague et court.

Lorsque la robe est de ton plus clair, aux larges dessins, on l'entre coupe de bandes de taffetas bleu faisant comme des rayures parmi les dessins. Voici une robe légère enfin crêpe blanc à fleurs bleu foncé bandes de taffetas fleu marine coupant le tissu en travers; ces bandes dessinent un mouvement arrondi au corsage, où elles sont au nombre de trois, et à la taille une large ceinture drapée serrant la taille et fermée de côté par une boucle d'acier. La manche est longue, coupée par deux barrettes de taffetas bleu marine. La jupe est droite froncée sur les côtés et bordée du bas par un biais de taffetas bleu marine. Trois autres bandes coupent le haut de la jupe, de la pointe des hanches aux genoux, faisant le même mouvement arrondi qu'au corsage. Ces bandes intercalées dans la jupe coupent la longue théorie de dessins semblables; elles semblent de longues rayures tissées dans le tissu et prise si bien en forme qu'on dirait que l'étoffe a été préparée spécialement pour la silhouette qu'elle doit habiller.

Les manteaux — A l'instant où beaucoup d'entre nous songent à partir en voyage, en villégiature, il est temps de parler des manteaux indispensables pour les randonnées et pour les jours froids de la saison. Car nous aurons, le temps fut-il même très beau, des matinées et des soirées froides, même pendant les jours les plus lumineux, durant lesquels nous serons bien aises de protéger nos robes fragiles par l'enveloppe douillette d'un vê-

tement. Suivant les couturiers, nous voyons la ligne du manteau s'interpréter de diverses façons. Les uns font le manteau droit, sans ceinture ni découpés, et le cintrent parfois un peu à la taille; ils y ajoutent souvent de grands cols à bords de fourrure ou des cols faisant court collet aux épaules. — Quelques-uns, d'une très jolie ligne, dessinent une forme de redingote se fermant devant par quatre boutons, ce qui donne une impression de taille haute, et ont des revers style Directoire. Les manches sont ornées de larges parements et se présentent parfois de longueur trois quarts. Sur ces modèles, nous retrouvons les nervures et les découpés, et parfois de larges poches faisant garniture.

Parfois, le manteau est harmonisé à l'ensemble d'une toilette, et c'est ainsi que nous voyons chez R... des ensembles de lainage d'une jupe à plis avec petit jaquette courte et d'une blouse de linon que recouvrent soit un long manteau de même lainage, soit une cape pareille. Quelquefois même, ces deux sortes de vêtements accompagnent le tailleur et se portent ainsi suivant les occasions.

Les manteaux se font en gros tweed mélangé, en bure; quelquefois on y ajoute de petits cols droits en fourrure, et beaucoup de petites capes couvrent seulement les épaules; parfois, même, il n'y a pas d'autres manches que celles de la robe qui apparaissent.

Pour la ville. — Les manteaux sont en tissu plat d'homme ou en soie popeline très fine ou flameng à tout petits dessins tissés. Ils sont droits, un peu cintrés à la taille, et s'évasent du bas; on les garnit d'étroites ganses de soie noire formant des découpés; ils ont presque tous des grands cols ronds en fourrure, en lynx ou en renard. Les manteaux de sports sont pleins de fantaisie; ils ont une petite ceinture, de grandes poches et des revers taillés; ils s'arrêtent souvent à dix centimètres au-dessus du bas de la jupe. On les fait en tweed plat ou en flanelle rouge.

Du petit au grand. — Nous allons cet été, alors qu'il s'agit de chapeaux, d'une extrémité à une autre; nous avons des capelines à bords ombreux plus grands qu'une ombrelle et des bonichons à peine gros comme le poing, en passant par des formes de taille moyenne très pratiques et seyantes à tout le monde. Les capelines se font de tous visés ou de nuance blanche et noire, en paille blanche ou en broderie anglaise, avec noué de ruban de toile cirée noire ou de nuances très vives.

Un très charmant modèle de R... est en picot vert vif, drapé de velours violet évêque autour de la calotte, ce ruban traversant le bord et revenant former un noué sous la passe. Avec une robe d'organdi blanc, ceinturée de violet, ce chapeau fait un ensemble délicieux.

Nombre de coiffures se couvrent d'une voilette de même ton que la paille, voilette de tulle que l'on borde de chenil-

le. Elle drappe le chapeau par devant, recouvrant une grande partie du front, et revient faire en arrière un pan très long dépassant l'épaule et revenant sur le corsage.

CONFORT ET
L'ELEGANCE

Vous parlez souvent, madame, de votre salon: avez-vous un salon? L'exiguïté de votre appartement l'a-t-elle permis? Qu'appellez-vous votre salon? Est-ce la "salle commune" de la maison simple et familiale, la salle dont les dimensions supérieures à celles des autres pièces permettent à tous les vôtres de s'adonner aux jeux et occupations en se gérant le moins possible? Dans cette salle, vous recevez vos amis, votre parenté. Pour répondre à ces services, la pièce doit, au moins d'un côté, être largement éclairée par baie ou large fenêtre, afin de permettre le mieux possible l'utilisation de la lumière du jour pour le travail; son chauffage, en hiver doit être constant, régulier et suffisant pour que des travailleurs sédentaires n'y sentent pas les atteintes du froid.

L'ensemble présente un caractère simple et confortable, un arrangement qui facilite propreté et nettoyage.

Supprimez le confort des tapis qui conserveraient la poussière; mais que tapis et rideaux, bien choisis dans ce qui est nécessaire, donnent à la salle un aspect confortable et douillet. Meubles aux lignes droites, aux formes pratiques et commodes, sièges où l'on trouve soit aise, tissus de coton ou de lin, grès chargés de verdure, tables et fauteuils faciles à déplacer, à grouper, à isoler; sofa à multiples coussins: telles sont quelques idées générales pour un arrangement qui doit laisser de l'espace, "donner de l'air à la salle" être agréable et gai à l'œil, bienveillant aux visiteurs et offrir le plus aimable confort; ne supportez rien de plus mondain, de frivole ou encombrant dans votre salle commune, l'idéal pour la vie familiale.

Mais hélas! la pièce consacrée aux réunions et aux visiteurs est souvent de dimensions trop réduites pour abriter les jeux et les études des enfants, le travail de la mère, la réception des intimes. De plus, par la composition et l'arrangement d'un mobilier plus fragile et luxueux, il devient difficile aux enfants d'y prendre leurs ébats, même les plus tranquilles; et dans certains ménages modestes, nous trouvons la préoccupation de recevoir ses amis au milieu du faste, le besoin de jeter la poudre aux yeux; toutes causes qui ont fait dégénérer la "salle commune" en un salon exigu, mais combien souvent encombré de superfluités!

Si tel est votre salon, madame, examinez-le avec grand soin, sans parti-pris; loyalement, expurgez-le de tout ce qui choque le bon goût, gêne votre confort ou celui de vos

Plus de
soucis
au sujet
des heures
de repas
lorsque
vous

CUISEZ
par

L'ELECTRICITE
...la méthode facile, moderne...

Payez
seulement
\$5.00
comptant



Southern Canada Power
Company Limited
"Appartenant à ceux qu'elle sert"



Tournez simplement le commutateur pour obtenir une chaleur de cuisson uniforme, parfaite, dès que vous le désirez. Le résultat? Des repas délicieux et un minimum d'ennuis dans une cuisine fraîche, propre et confortable. Choisissez votre poêle électrique dès aujourd'hui ou prenez-en un électrique à combinaison, qui vous assure la cuisson à l'électricité, ainsi que celle au charbon pour vous réchauffer l'hiver.

amis, blesse vos yeux ou n'est point d'une netteté absolue.

Ce salon, c'est-à-dire la pièce où vous pouvez vous tenir, où vous accueillez vos visiteurs, peut être, des degrés très sensibles, d'intimité et de luxe, un "studio" bibliothèque ou cabinet de travail, un petit salon ou boudoir, un grand salon.

Le studio dont nous avons déjà dit quelques mots, comporte un ameublement sobre de lignes, clair ou sévère; accourez sérieux gai citronnier, bois laqué ou essence nouvelle et rare; sièges recouverts de cuir fauve et mat, de velours, de tissu aux dessins modernes qui seront larges, bas, avec des dossiers accueillants aux épaules, des accoudoirs favorisant le repos, la lecture, l'heure du café et de la cigarette.

La plus large fantaisie emprunte aux habitudes du maître et de la maîtresse de maison, de leurs hôtes, l'arrangement de ces sièges au milieu des petits meubles: étagères supportant livres et accessoires de travail, des tables garnies de revues et journaux, du petit secrétaire pour écrire. Meubles ou bureau à cases, tiroirs, à rayons, à classeurs, selon vos habitudes et vos occupations offrent la plus grande diversité de formes et d'ornements; le piano a sa place dans le studio.

Peu de tableaux sur les murs: seulement ceux qui s'harmonisent parfaitement a-

vec le goût sévère ou gai de la pièce.

Cartel ou pendule à caisse dans un coin; bronzes et statuettes très choisies pour rompre au-dessus des meubles la monotonie des lignes.

Les étagères à livres sont souvent ouvertes; la poussière envahit les précieux volumes. Fermez par un simple rideau de taffetas ou de cretonne, à anneaux glissant sur une tringle ou par une coulisse de bois à fines lames disparaissant dans l'intérieur du meuble.

Si vous dessinez ou modeliez dans ce studio, une table à dessin, placée devant la fenêtre, s'accompagne de sellettes et de petits meubles d'accessoires. En dehors des heures de travail, un bahut peut renfermer tout l'attirail de l'artiste. Recouverte d'une panne ou d'une toile peinte, la table peut devenir table de lecture et supporter quelques cornets de cristal remplis de fleurs.

Sur le sol, moquette aux tons neutres; les murs tendus d'une toile ornée au pochoir ou d'un papier uni: Ces détails pourront-ils vous servir de base pour l'installation ou la révision de votre studio?

La première heure tentative pour récolter du caoutchouc aux Etats-Unis, sur une base de production personnelle, est le projet de la Compagnie Internationale de Caoutchouc. Le charbon est en usage, comme combustible, depuis un siècle seulement.

MAGASIN DE HAUTES
NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE.

Un immense assortiment d'Indienne, Ducks, Mouselines, Organdis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cottonnades de toutes sortes.

TAPIS ET
PRELARTS.

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "Maple Leaf" supérieurs à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
SAINT-HYACINTHE



LE DR LÉO BENOIT

OUVRIRA SES BUREAUX

A SAINT-HYACINTHE

LE OU VERS LE 5 AOUT, 1931

AU NO. 96 RUE MONDOR

Ancien local de Mme J.-H. Lemay.

GIN HOLLANDAIS IMPORTÉ AUTHENTIQUE

La Plus
Exquise et RÉELLE
Saveur Hollandaise

BOUTEILLE
DE 10 ONCES

\$1.15

Qualité et saveur importées qui ne viennent que de Hollande — qui ne s'offrent que dans le fameux Gin de Kuyper.

JOHN de KUYPER & SON
Distillateurs, Maison fondée en 1695
Rotterdam - Hollande 13F

AUSSI VENDU EN
BOUTEILLES DE
26 ONCES \$2.70
440 ONCES \$4.00

Gin de KUYPER

Feuilleton du "Clairon"

COEUR DE FORCAT

Par MAURICE BOUE et EDOUARD AUJAY

No. 3
(Suite)

Mais, cela, c'était hier. Aujourd'hui le spectacle est tout autre. Dans la villa tranquille et confortable, trois quatre, cinq hommes — les lâches ! — sont entrés et ont poussé les trois être chéris dans un coin, sous la menace du revolver ou du couteau.

Et l'heure passe. Le cartel de la salle à manger, celui qui sonne les heures en musique et que la petite Hélène aime tant entendre, a laissé tomber tout à coup ses huit notes: mi, do, ré, sol, sol, ré, mi, do... Alors, sous les yeux horrifiés de sa maman et de son frère, Hélène est saisie par les bandits. L'enfant se débat.

— Papa ! mon petit papa ! Défends-moi !

Les grosses mains des hommes froissent les petits bras potelés d'Hélène...

— Trois minutes ! annonce l'homme à la barbe noire, interrompant le cauchemar du pauvre Jacques Lefranc.

— Grâce implore le caissier. Grâce !

Le bandit sent-il que sa victime faiblait, que cet homme, jusque-là intègre honnête, va sacrifier tout un passé d'honneur et de probité pour sau-

Farouche, la tête baissée, Jacques Lefranc attend maintenant la délivrance qu'il a payée de son honneur.

Pendant ce temps, l'homme brun s'affaire au téléphone.

— Mademoiselle, je vous prie. Le 21 à Ermont... comment ? On me rappellera ?... Il s'agit d'une chose grave... Bien, j'attends...

Jacques Lefranc sent la vie s'échapper de lui. Le balancier de la pendule scie le temps seconde à seconde. Déjà, l'aiguille a fait la moitié du chemin de la dernière minute... Tic... Tac... Tic... Tac... Encore vingt-neuf secondes... vingt-huit... vingt-sept...

Un râle s'exhale des lèvres du caissier.

— Ma fille ! ma fille !

Ainsi, sa révélation, sa trahison n'aura servi à rien ! Perdu l'homme et perdue la vie ! Car il n'aura plus qu'à mourir. Tic... Tac... Tic... Tac...

Pourtant l'homme brun fait un geste.

— Allo ?... Ermont... Oui...

Suspendez l'exécution...

Puis, dans un rire :

— "S'il n'est pas trop tard !

Oui, il a parlé...

Enfoui dans son fauteuil, le malheureux Lefranc plus que jamais torturé par l'angoisse, laissait échapper de faibles plaintes. Et, les mains jointes vers l'épouvantable bandit qui riait au téléphone, il hoquetait, suppliait :

— Ma fille ! Ah ! par pitié...

Dites-moi... N'a-t-elle pas été frappée ?

Le scélérat feignit d'avoir

oublié cette chose si peu importante.

— Ah ! oui, c'est vrai ! Dis-moi donc, et la gosse, l'aviez-vous déjà... Comment ?...

Il prolongeait savamment l'odieuse attente du père martyr.

— Voyons ! Est-ce oui ou non ? C'est non ? Bien... Allons à bientôt... C'est cela...

Il y eut le cliquetis du récepteur téléphonique posé sur ses griffes de métal, puis, dans le même temps, le bruit mat et sourd d'un corps s'effondrant sur le tapis.

Jacques Lefranc avait entendu la réponse: sa fille vivait, et terrassé, il s'était évanoui.

Dans la pièce, six hommes, sinistrement, riaient... car la menace était vaine. C'était un subterfuge pour faire parler le pauvre père.

II

Peu à peu, la nuit était venue et l'on avait dû allumer une veilleuse dans la pièce où Lefranc, toujours évanoui, gisait sur le sol.

William Shaw était seul avec le prisonnier lorsque l'homme brun entra, portant une mallette rigide de cuir noir.

— Rien de neuf ? demanda-t-il.

— Rien... Toujours knock-out !

— Allons, pressons - nous, vieux, car il ne tardera pas à reprendre connaissance.

Il s'approchèrent de Jacques Lefranc dont la respiration saccadée montrait dans quel état physique l'avaient mis les événements des dernières heures.

Puis de sa mallette, l'homme brun sortit un appareil qui connaissait bien tous ceux qui sont passés par une salle d'opération: un masque à anesthésie.

— Ça ira vite, dit doucement l'homme brun. Surveille - le, pour qu'il ne gigote pas.

De la mallette sortit encore une petite fiole dont le bandit brisa le mince goulot de verre soudé. Un léger sursurmenement fusa dans la pièce: c'était la vapeur du chloroforme.

L'homme brun posa le masque sur la tête de Jacques Lefranc, renversa la fiole, doucement d'abord; puis complètement.

Le malheureux caissier de la Banque Franco-Américaine eut un sursaut et s'abandonna: il dormait de ce sommeil factice et lourd pendant lequel un homme n'est qu'un jouet inerte aux mains de ses semblables.

— Et voilà... dit simplement le prétendu William Shaw. Maintenant à l'ouvrage.

— Appelle La Caille, ordonna l'homme brun.

"L'Américain" sortit pour accomplir l'ordre. L'autre ne perdit pas son temps. Avec dextérité, il débarrassa Lefranc des cordages qui l'enserraient encore. Deux hommes entrèrent: l'Américain et celui qui répondait au nom de La Caille.

— Aide-moi, William, dit encore le bandit.

Le plan était tracé d'avance, car il n'hésita pas.

A eux deux, ils se mirent en devoir de dévêtir complètement le caissier. Tout en se livrant à

cette besogne, l'homme brun donnait ses ordres.

— La Caille, c'est compris, hein ? Toutes les cinq minutes, un peu de chloroforme sous le nez de ce type-là. Vas-y prudemment ! Il ne faut pas le tuer... mais il faut qu'il dorme. Je veux le retrouver tel qu'il est là quand je rentrerai.

— C'est compris ! Et si, malgré cela, il s'éveillait ?

— C'est peu probable. Pourtant... un bon bâillon et un masque... Puis, j'aviserai...

Tout en donnant ses ordres, l'homme brun s'occupait de lui-même. Il avait d'abord jeté loin de lui sa belle barbe noire si soignée. Ensuite, il avait quitté à une à une les pièces de son vêtement et avait revêtu le costume retiré quelques instants plus tôt au caissier.

— Fais de la lumière, William !

Au lieu de la faible clarté venant de la petite veilleuse, un éclairage à giorno tomba du lustre de cristal pendu au plafond. Le chef des bandits se dirigea vers la glace de la cheminée, fouilla dans un petit coffret, en tira une moustache. Châtain, coupée court, semblable à celle de Jacques Lefranc.

Quelques instants plus tard, après quelques touches de crayon gras, l'ex-homme brun eût pu être confondu avec sa victime.

William Shaw jeta un coup d'oeil sur le caissier de la "Franco-Américaine" puis sur son complice. Il ne put qu'émettre un avis satisfaisant :

— Epatant — Je suis certain que le directeur de la banque lui-même s'y trouverait !

— Parfait ! En route, alors !... Et comme toujours, La Caille, si à trois heures du matin nous n'étions pas rentrés, c'est qu'il y aurait eu du grabuge. Ferme la boîte, prévient tout le monde et décampe !

Le bandit eut encore un regard pour Lefranc, étendu sur le tapis, n'ayant pour tout vêtement que sa chemise, un caleçon et ses chaussettes.

— Il se repose de ses émotions, dit-il ! Allons-y, nous !

Dans le parc, l'auto attendait, ronronnante. Le chauffeur était à son poste et la voiture démarra sans bruit et gagna la route.

— Vivement, Ernest, car le temps passe.

A cette heure du soir, c'est un plaisir que de faire de l'auto, car on ne rencontre guère d'obstacle sur son chemin. Le chauffeur des bandits était un as et, en peu d'instants, ils eurent atteint Paris.

D'ailleurs le plan des malfruits était si bien combiné que tout marchait sans accroc. Faubourg Saint-Honoré, ils s'arrêtèrent devant une boîte de nuit, point de ralliement pour l'homme brun après l'expédition.

Le portier s'avança pour ouvrir la portière. Le faux Lefranc et William Shaw descendirent.

— As-tu l'autre clef du coffre-fort ? demanda ce dernier.

— Oui, Riboux l'a volée au directeur; mais je ne pense pas

qu'elle soit nécessaire. On a une confiance absolue en Lefranc. Alors...

William Shaw entra dans l'établissement, le chauffeur coupa les gaz, et l'homme brun se dirigea vers la place Saint-Augustin.

Là, il trouva un taxi.

— Carrefour de Châteaudun ! ordonna-t-il.

Cinq minutes plus tard, le bandit descendait au fameux "carrefour des écrasés" et, comme un brave noctambule, remontait paisiblement la rue de Châteaudun, vers la Trinité.

Enfin, il arriva devant la Banque Franco-Américaine. Il ne s'agissait plus de rire ! Il sonna. Deux minutes plus tard, le concierge apparaissait, ouvrait le battant vitré percé derrière la porte de lourde ferronnerie.

— Ah ! monsieur Lefranc. Qu'y a-t-il donc ?

L'homme brun déguisa sa voix.

— Ouvrez-moi, Camille... Au moment de me coucher, je me suis souvenu que j'ai oublié de faire expédier chez l'administrateur délégué des feuilles de caisse des succursales... Il les attend pour demain matin... J'irai donc les porter moi-même chez lui...

Le concierge ouvrit la porte.

— Et vous êtes revenu d'Er-

mont à cette heure, pauvre monsieur Lefranc !

— Que voulez-vous: quand on n'a pas de tête !...

A suivre

LISEZ LE CLAIRO

NOTES LOCALES

L'ENTRETIEN DES PONTS

Les municipalités de la paroisse Notre-Dame, du village La Providence et du village de St-Joseph, ainsi que celle de la ville, étaient depuis plusieurs mois en instance auprès de l'Hon. M. T.-D. Bouchard pour qu'il intercede auprès du gouvernement pour dégrever leurs contribuables d'une partie du coût de l'entretien des ponts. L'Hon. M. Bouchard vient de recevoir une lettre du département des travaux publics qui nous annonce la bonne nouvelle que notre député a obtenu une subvention de cinquante pour cent du coût de cet entretien.

Ceci est un octroi très élevé car les dépenses d'entretien des ponts cette année se chiffrent à un montant assez élevé. Cette faveur du gouvernement aidera à diminuer les taxes des municipalités mentionnées ci-dessus car la municipalité du village de La Providence paye 25% de cet entretien, le village St-Joseph, 15% et la municipalité de la paroisse Notre-Dame, 10%. La ville de Saint-Hyacinthe, pour sa part, payait 50%. Voici la lettre de l'Hon. J. N. Francoeur, ministre du département des Travaux Publics et du Travail:

Québec, 5 août 1931.
L'Hon. T. D. Bouchard,
Orateur de l'Assemblée Législative,
St-Hyacinthe, Québec.

Mon cher Président,

RE: Mise en bon état des ponts sur la Rivière Yamaska, à Saint-Hyacinthe.

J'ai pris communication de votre lettre du 5 août courant, relativement au pont susdit. Je note qu'en vertu de la loi qui régit l'entretien de ces ponts, les dépenses d'entretien sont faites par la Cité de Saint-Hyacinthe, qui les répartit suivant la proportion que vous me mentionnez.

J'ai le plaisir de vous informer que, par suites des instances que vous me faites, je mets à la disposition de la Cité de Saint-Hyacinthe, en vue d'en faire bénéficier les municipalités intéressées, une subvention de 50% du coût des travaux de mise en bon état de ces ponts.

Cet octroi ne sera toutefois payé que si les travaux sont exécutés conformément aux exigences des Ingénieurs de notre Service d'Entretien, après entente avec eux.

Je vous prie d'agréer l'expression de mes meilleurs sentiments.
(Signé) J. N. Francoeur.

L'AGRANDISSEMENT DU PARC COTE

Grâce à l'intervention de l'Hon. M. T.-D. Bouchard la ville de Saint-Hyacinthe vient d'obtenir, pour un prix nominal, du gouvernement de la province de Québec le terrain situé entre le prolongement de la rue Héloïse et la rivière pour agrandir le parc Côté.

Le département de l'Agriculture a consenti à céder ce terrain presque gratuitement en n'exigeant que la somme de \$324.00 comme prix nominal. A sa dernière séance le Conseil Municipal a autorisé le maire et le greffier à signer le contrat de cession.

Grâce à l'intervention de notre député le Parc Côté sera agrandi de presque du double de sa superficie actuelle en utilisant le terrain qui a été acheté par la ville de M. G.-René Richer il y a quelques années et celui qui vient d'être acquis du gouvernement.

Ceci constituera une amélioration qui sera très bien vue des citoyens de la ville et particulièrement des contribuables du Quartier Cinq.

PIQUE-NIQUE REMIS

Le premier pique-nique annuel de la Garde Catholique Indépendante, les "Hussards" de Saint-Hyacinthe qui avait été fixé pour dimanche dernier a été remis pour cause de pluie. Si la température est favorable il aura lieu dimanche le 16 août courant au Parc Laframboise.

COMITE DE REGIE

L'Union St-Joseph de Saint-Hyacinthe vient de tenir son assemblée annuelle à laquelle les membres ont procédé à l'élection du Comité de Régie. Le résultat a été le suivant: Président, M. Mandus Bienvenue; 1er Vice-président, M. Armand Mongeau; Deuxième Vice-président, M. Raymond Brodeur; Secrétaire-archiviste, M. Rodolphe Chagnon; Commission ordonnateur, M. Adélard Bélisle; directeurs, MM. J. B. Bousquet, élu, Arsène Brodeur et Wilfrid Gaudreau, réélus.

ACTIVITES DU DISPENSAIRE

Voici le rapport des activités du médecin et de l'infirmière des dispensaires municipaux de Saint-Hyacinthe au cours du mois de juillet dernier:

Nombre de jours de cliniques, 8; nombre de cliniques, 12; heures aux cliniques, 32; heures aux visites, 74; heures au bureau, 9; heures totales de travail, 115; nombre de cliniques anti-tuberculeuses, 8; assistance, 46; nouveaux cas, 38; négatifs, 30; Rayons X, 46; positifs, 5; sous observation, 3; nombre de cliniques de puériculture, 4; assistance, 80; nouveaux cas, 15; visites à domicile, 195; bébés, 116; antepartum, 12; post-partum, 22; entrevues antepartum, 8; cas préscolaire, 32; tuberculose, 27; hygiène en tuberculose, 24; maladies contagieuses détestées, 1; cas référés vers les médecins dentistes, etc., 25; cas dirigés vers les cliniques, 15; patients tuberculeux, hospitalisés, 2; pièces de littérature distribuées, 200; lettres antepartum distribuées, 30.

REUNION D'AVOCATS

Mtre T. A. Fontaine, C. R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, vient d'être élu représentant du Barreau de Saint-Hyacinthe au Conseil de l'Association du Barreau Rural de la Province de Québec. Cette nomination a été faite au cours d'une réunion des avocats de la ville et du district de Saint-Hyacinthe qui a eu lieu au Palais de Justice de cette ville.

Parmi ceux présents à cette assemblée on remarquait: MM. Gustave-J. Chagnon, C. R., T. A. Fontaine, C. R., Louis Talbot, C. R., J. B. Bousquet, Victor Chabot, Gaétan Sylvestre et Philippe Pothier.

Au cours de l'assemblée plusieurs mesures ont été discutées et adoptées dans l'intérêt de l'Association. Un comité spécial, composé de MM. G. J. Chagnon, J. B. Bousquet et Gaétan Sylvestre, a aussi été formé pour l'étude de certaines questions spéciales concernant l'association.

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'une résolution du Conseil Municipal de la Cité de Saint-Hyacinthe en date du 5 août 1931, toutes les factures produites à ce dernier pour paiement, devront être accompagnées d'un ordre écrit des employés réguliers de la cité, faute de quoi ces comptes ne seront pas payés.

Par ordre:
M. A. David,
Greffier.

DE PASSAGE

M. et Mme Horace Fafard ainsi que leur fille Anita Fafard, de Masonville, R. I., accompagnés de M. et Mme Albert Rondeau, de Southbridge, Mass., étaient de passage en notre ville ces jours derniers. Au cours de leur visite ils ont rendu visite à Mmes Joseph Désorcy et Gerorgette Thérberge, M. Hector Girard, M. le Colonel Rouleau ainsi qu'à M. Wilfrid Thérberge. Ils étaient très enchantés de leur séjour à Saint-Hyacinthe.

RETRAITE ECCLESIASTIQUE

Le R. P. Pierre Granger, O. P., du Couvent des Dominicains de Saint-Hyacinthe, est le prédicateur de la première retraite ecclésiastique annuelle du clergé séculier du diocèse de Québec. Plus de 400 prêtres suivent les exercices de cette retraite qui a lieu cette semaine.

BANQUET INTIME

Les représentants de la Prudential Insurance Co. à Saint-Hyacinthe se sont réunis au Grand Hôtel de cette ville, mardi soir de cette semaine, pour assister à un banquet qui leur était offert par leur surintendant, M. René Parent, en reconnaissance de leur bon travail et de leur loyauté.

Le banquet était présidé par M. Gustave Forget, assistant-surintendant pour le district de Saint-Hyacinthe. M. Forget souhaita la bienvenue et invita MM. Parent et Smidct, ce dernier inspecteur de la Compagnie, à adresser la parole.

Assistaient à ce banquet intime: M. et Mme René Parent, M. Smidct, de Montréal, MM. Napoléon Légaré, Jos. Leclerc, Wilbrod Auger, Roméo Forbes, tous agents pour St-Hyacinthe, Adélard Lemoine et Philippe Berthiaume, agents pour Drummondville.

PIQUE-NIQUE ANNUEL

Le pique-nique annuel des planteurs de tabac district de l'Yamaska a eu lieu, cette année, à la ferme expérimentale le 6 août courant. Un grand nombre d'agriculteurs des comtés de Rouville, de Missisquoi et de St-Hyacinthe ont assisté à cette réunion. Des conférences ont été données et dans l'après-midi eut lieu la visite des champs.

A l'ouverture de la réunion, dans l'avant-midi, des discours ont été prononcés par MM. Dr C. A. Bernard, de St-Césaire, T. A. Fontaine, C. R., député de Saint-Hyacinthe-Rouville aux Communes, R. Bourdeau, B. S. A., régisseur de la ferme expérimentale de Farnham et A. E. D'Artois, de Farnham.

ETAT-CIVIL

Cathédrale

Naissances. — Août 6: Joseph Lambert, Germain, fils de Emile Petit et de Florina Lorquet. Parr. et marr.: Adolphe Blanchet, Marie Louise Lorquet. — Août 9: Marie Hélène, Renée, fille de Hormidas Gilbert et de Amanda Audet. Parr. et marr.: Guy Sicotte et Simonne Gilbert. — Août 10: Jos. Valmore, Guy, fils de Joseph Arthur Girard et de Alice Robert. Parr. et marr.: Valmore Chaput et Eugénie Robert. — Août 10: Marie, Reine, Monique, fille de Léo Moreau et de Reine Lapierre. Parr. et marr.: Wilfrid Moreau et Rosia Messier. 76

Naissances. — Août 7: Joseph Robert, Bernard, Gaétan, fils de Hervé Campbell et de Germaine Goyette. Parr. et marr.: Joseph Campbell et Marie Campbell. — Août 7: Marie-Pauline Béatrice Marguerite, fille de Albert Beauregard et de Yvonne Lussier. Parr. et marr.: Damase Beauregard et Rosanne Sarrette. — Août 10: Joseph, Aimé, Laurent, Edgar, fils de Fraser Aubin et de Alice Bergeron. Parr. et marr.: Joseph Aimé Martineau et Alice Aubin. — Août 11: Marie, Françoise, Lucienne, Denyse, fille de Paul-Emile Gauthier et de Anne Leclerc. Parr. et marr.: Armand Gauthier et Lucienne Leclerc. — Août 11: Adrien, Roland, Germain, fils de Georges Gird et de Diane Pion. Parr. et marr.: Adrien St-Pierre et Rolande Pion. — Août 12: Joseph, Arthur, Wilfrid, Denys, fils de J. Laval Cusson et de Violette Vandal. Parr. et marr.: Arthur Laplante, Blanche Laplante. 77

Sépultures. — 10 août: Ulric Jeannotte, 70 ans époux de Marie Louise Benoit. 51

Christ-Roi — Août 10: Marie, Bernadette, fille de Donat Dumaine et de Aurélie Pinard. Parr. et marr.: Arthur Côté et Albina Dumaine. — Août 11: Laurent, Paul, fils de Paul-Emile Bélanger et de Marie Yvonne Gosselin. Parr. et marr.: Louis Roussel et Régina St-Onge. 66

Mariages. — Août 8: Entre Roméo Racette, fils de Roméo Racette et de Hedwige Daigneault; et Alix Maufila, fille de Cuthbert Maufila et de Feue Léonie Boudreau. — Août 11: Entre Olivier Bienvenue fils majeur de Rodolphe Bienvenue et de Délima Messier; et Germaine de Marie-Louise Desrosiers. — Août 11: Entre Rosario Bienvenue fils de Rodolphe Bienvenue et de Délima Messier; et Audiana Desjardins, fille de Odina Desjardins et de Marie Bédard. 19

EN VISITE

Mme Vve Ludger St-Pierre, M. et Mme Eugène St-Pierre, M. et Mme Henry Moreau et leurs enfants ainsi que M. Gérard St-Pierre, tous de Central Falls, sont venus rendre visite à des parents et amis demeurant en Canada. Au cours de leur séjour ils ont rendu visite à M. Victor St-Pierre, de LaPrésentation, M. Napoléon St-Pierre, de St-Thomas d'Aquin; M. Joseph St-Pierre, de cette ville; M. Isidore St-Pierre, de St-Paul-Abbotsford; MM. Albert St-Pierre et Omer Chagnon, de St-Madeleine. Ils sont retournés à Central Falls enchantés de leur promenade.

CHEZ LES "HUSSARDS"

La Garde des "Hussards" de St-Hyacinthe fêtera son premier anniversaire de fondation le 4 octobre prochain. A cette occasion une invitation a été faite à toutes les Gardes de la Fédération pour prendre part aux réjouissances organisées à l'occasion de cet anniversaire. — Les soirées artistiques de la Garde reprendront sous peu ainsi que celles des candidats au concours de popularité. Les dates seront annoncées prochainement.

OCTROIS POUR LA VOIRIE

Nous publions ci-dessous un état des sommes payées aux municipalités, ou dépenes directement par le département de la voirie pour travaux de construction, de réparation, d'entretien de chemins améliorés, d'amélioration de chemins de terre et de construction de ponts et ponceaux, pour le comté de Saint-Hyacinthe. Ces chiffres sont pour le 1er juillet 1923 au 1er juillet de l'année courante.

On remarquera que sous le rapport de la voirie l'Hon. M. Bouchard n'a pas épargné sa peine pour se rendre au désir des municipalités de son comté. Parmi les chiffres nous mentionner quelques-uns. Une somme de \$317,918.64 a été obtenue pour construction; \$75,285. pour réparation; \$260,141.41 pour entretien; et \$5,518.22 pour chemins de terre et ponceaux. Ces chiffres réunis forment le total de \$658,863.27. Ils ont lieu d'être publiés par ces temps où les adversaires politiques de l'Hon. M. Bouchard déclament que le Gouvernement libéral n'a rien fait pour notre comté.

Voici un état détaillé pour chacune des paroisses du comté de Saint-Hyacinthe: La Providence, \$766.78 construction; \$1,661.01 entretien; \$1,302.53 chemins de terre et ponceaux; LaPrésentation, \$26,691.07 construction; \$47.32 réparation; \$8,054.03 entretien; \$1,656.57 chemins de terre et ponceaux; Notre-Dame de Saint-Hyacinthe, \$55,891.61 construction; \$35,450.23 réparation; \$61,326.97 entretien; St-Barnabé, \$8,201.62 construction; \$1,317.47 entretien; \$533.26 chemins de terre et ponceaux. — St-Bernard, \$302.07 construction. — St-Charles Paroisse, \$25,367.89 construction; \$11,603.92 entretien; — St-Charles Village, \$671.15 construction; \$3,421.31 entretien. — St-Damase paroisse, \$54,942.88 construction; \$35,812.46 réparation; \$80,832.64 entretien; \$694.48 chemins de terre et ponceaux. — St-Denis village, \$5,836.18 construction; \$2,217.30 entretien. — St-Denis paroisse, \$34,375.38 construction; \$16,224.54 entretien; \$143.73 chemins de terre et ponceaux. — St-Hyacinthe, \$2,601.55 construction; \$68.74 réparation; St-Hyacinthe-Confesseur, \$31,609.70 construction; \$35,581.97 entretien; \$758.16 chemins de terre et ponceaux; St-Jude, \$11,332.88 construction; \$180.12 entretien; St-Joseph village, \$6,220.11 construction; \$6,324.12 entretien; St-Madeleine, \$391.67 construction; \$300.75 réparation; \$1,824.61 entretien. — St-Madeleine Paroisse, \$36,138.97 construction; \$3,222.08 réparation; \$20,340.40 entretien; \$409.49 chemins de terre et ponceaux. — St-Thomas d'Aquin, \$16,577.13 construction; \$383.47 réparation; \$98.81, entretien.

FUNERAILLES DE M. ULRIC JEANNOTTE

Les funérailles de M. Ulric Jeannotte, décédé ici à l'âge de 71 ans, ont eu lieu en l'église de la cathédrale au milieu d'un concours considérable de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par le R. P. F. M. Gauvreau, O. P. vicaire de la paroisse Notre-Dame du Rosaire. Le service funèbre fut chanté par L. A. Ménécal, P. D., curé de St-Denis sur Richelieu, assisté de M. le diacre et sous-diacre de MM. les abbés Gaston Martel et Eug. Goulet, vicaires à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. E. Lafrance, D. Dupont, J. Surprenant, J. H. Morin, E. Chartier et J. Botteldorff. Le deuil était conduit par les fils du défunt, Gaston, Paul, Jean, Jules, Raoul; ses gendres, Arthur Ledoux, Raoul Lamarche, Omer Philie, Edouard Lafortune, de Fitchburg, Mass.; son beau-frère, M. Jules Richer; ses cousins, MM. Ephrem Bédard, J.-Alexandre Ostiguy et Albert J. J.-Alexandre Ostiguy.

Le défunt était né à St-Marc sur Richelieu du mariage de M. Pierre Jeannotte et de Priscilla Boudry. Il y a vingt-cinq ans, il vint s'établir à Saint-Hyacinthe où il s'occupa de commerce en gros. Il a épousé Mlle Marie Benoit qui lui survit. Il laisse également dans le deuil: ses fils, Gaston, Paul et Raoul, de Montréal; Jean-René et Jules, de cette ville; ses filles, Mlle Arthur Ledoux, née Bertha, de Saint-Hyacinthe; Mlle Raoul Lamarche, née Henriette, de Montréal; Mlle Omer Philie, née Annette, de cette ville; et Mlle Edouard Lafortune, née Marguerite, de Fitchburg, Mass.; ses sœurs, Mlle E. Jeannotte et D. Jeannotte, ainsi que plusieurs petits enfants. Tributs floraux. — MM. et Mmes Gaston et Paul Jeannotte, Dr E. Milaire, J. S. Picard, S. H. Ducloux, G. W. Gutheil, V. Gervais; Famille D. Bélanger; Employées de la Maison Gutheil; MM. Jean Jeannotte, E. Gourdeau, G. T. Hébert, J. T. Noël, Paul Lussier, M. Bourgeois, E. Lagacé, R. Brunelle, L. Nolin et B. Bédard.

Offrandes de messes. — MM. et Mmes J. Richer, A. Ostiguy, A. Jodoin, E. Brodeur, P. Laframboise, R. Amyot, M. A. David, R. Philie, G. Galarneau, H. St-Germain, E. Hébert, J. O. Dussault, H. A. L'abbé, D. Dérome, H. St-Jacques, P. Richer, C. H. Campbell, J. O. Danesneau, L. Bissonnet, E. Benoit, J. H. Morin, J. O. Dupras, R. Daigneault, Ed. Leblanc, V. Sylvestre, M. St-Jacques, D. N. Dupont, A. Corbell, A. Lafrance, E. Gingras, G. Morin, C. Bertrand, A. Campagne, A. Philie, A. Jodoin, A. Dupont, P. Bissonnet, N. Bélanger, E. Ledoux; Mmes et Mlle Laframboise; Le Club des Insepables; MM. Chabot, A. Casavant, L. St-Jacques, R. Bissonnet, R. Boudreau, L. Perreault, C. Bousquet, F. Jetté, J. Proulx, Dr Bisshop, etc.

La famille a aussi reçu un grand nombre de bouquets spirituels, télégrammes et cartes de sympathie.

Annances dans "Le Clairon" le journal populaire.

FLAMÈCHES DE LA LUTTE

Voulez-vous connaître la mentalité des Houdistes? Ecoutez le début du discours de M. Lavergne, ancien échec de Montréal, qui parlait pour le notaire St-Germain, à St-Barnabé, à l'assemblée contradictoire de mercredi de cette semaine: "Moé, je suis comme le curé qui disait: "Quand je brosse, je brosse, mais quand je confesse, je confesse."

Il y avait un jeune prêtre, nous dit-on, dans l'assemblée. Il a dû être édifié du respect que les nouveaux amis du notaire St-Germain ont pour le corps distingué de notre clergé.

Il n'est pas étonnant que Ti-Jacques Turcotte ait rejoint ses amis en supportant le notaire St-Germain.

Si un ami de M. Bouchard avait prononcé les mêmes paroles quels potins les bleus n'auraient-ils pas faits dans le comté.

La requête des conservateurs modérés de Saint-Denis tombe sur les nerfs du fougueux M. Sylvestre.

Il veut maintenant faire passer les deux cent trente signataires de cette pétition pourtant si sensée pour des fous en disant qu'ils l'ont signée parce qu'on leur avait fait croire que c'était pour demander des chemins.

Cela voudrait dire que les signataires ne savent pas lire car l'entête était bien claire pour demander l'élection par acclamation de l'Orateur.

Si on consulte la requête on constate que sur deux cent trente signatures il n'y a qu'un seul cultivateur qui a apposé la sienne en faisant sa croix.

Cette requête est non seulement un témoignage de l'esprit de justice des conservateurs de St-Denis envers leur député qui les a bien servis mais elle proclame le haut degré d'instruction qu'a atteint la brave population de cette paroisse au cours des trente-quatre dernières années.

Victor Sylvestre, qui parle comme il marche, a insulté le corps de nos agronomes en les traitant à St-Damase de "cultivateurs en auto avec une cigarette au bec" et à St-Barnabé de "cultivateurs fin-fins."

M. Sylvestre qui a toujours voulu se faire passer pour un cultivateur a oublié que c'était lui "le cultivateur en auto avec du tabac au bec".

La différence c'est qu'au lieu d'avoir une cigarette aux lèvres il peut se payer le luxe, avec l'argent qu'il a fait au cours de la guerre, de fumer des cigares.

Le cigare qu'il avait à la bouche pendant l'assemblée de St-Damase, il ne l'a cependant pas fumé car M. Bouchard le lui a fait chiquer.

Il n'y a qu'un balourd comme M. Sylvestre pour traiter nos agronomes de "fin-fins".

Tous les cultivateurs connaissent les services que M. Hamelin, M. Adrien Morin, M. G. A. St-Pierre, et leurs collègues ont rendu au comté de Saint-Hyacinthe. C'est mal les récompenser pour notre ex-candidat déconfit que de les traiter de "fin-fins".

Quand M. Sylvestre a assisté à la fête de la Société d'Agriculture, un des soirs de notre exposition régionale, et que son grrrrrrrand ami, M. Adrien Morin, et M. Lorenzo Hamelin, M. St-Pierre, M. Roy, du département d'Agriculture de Québec, tous des gradués de nos écoles d'agriculture, étaient en sa présence, notre ex-candidat déconfit, ne tarissait pas d'éloges à leur endroit.

Pourquoi ne les a-t-il pas alors traité de "cultivateurs en auto, la cigarette au bec" comme il l'a fait à St-Damase et de cultivateurs "fin-fins" comme il l'a fait le lendemain à St-Barnabé?

Victor Sylvestre est contre la nouvelle route comme il l'a déclaré à la convention conservatrice. Si Houde arrive au pouvoir les bleus l'aboliront, a-t-il affirmé. Encore une promesse bleue qui ne se réalisera pas et pour deux principales raisons: La première, c'est que Houde ne prendra jamais le pouvoir; la deuxième, c'est qu'il est absurde de penser qu'on peut abolir une route si nécessaire à St-Hyacinthe.

M. St-Germain est allé aussi loin que M. Sylvestre au sujet de la route. Il a dit que cette route non seulement ne sera pas utile mais qu'elle serait nuisible car elle permettrait aux gens de Saint-Hyacinthe d'aller acheter plus facilement à Montréal. A-t-on jamais connu deux hommes plus arriérés que le notaire St-Germain et M. Sylvestre?

Ils raisonnent comme les rétrogrades d'il y a soixante-quinze ans qui étaient opposés à la construction des chemins de fer parce que "on avait ben vécu jusque là sans les chevaux de fer."

Que pense notre ami, M. François Jetté, le président de l'Auto-Club, qui s'est dévoué corps et âme pour obtenir la construction de la nouvelle route, de l'attitude de M. St-Germain et de son copain, M. Sylvestre.

Que pensent les membres de l'Auto-Club de St-Hyacinthe et ceux de la Chambre de Commerce qui ont tant travaillé pour obtenir la nouvelle route de l'esprit de progrès du candidat Houdiste, M. St-Germain, qui est contre la nouvelle route qu'ils désiraient si ardemment et qui grâce aux efforts de notre député sera construite trois ans avant que le département de la voirie ait décidé de la construire.

M. Sylvestre a traité les braves ouvriers qui travaillent à la construction de cette nouvelle route de "caravane de M. Bouchard", comme si ces ouvriers étaient de vulgaires charbonniers au lieu d'hommes occupés à une oeuvre utile. C'est à l'assemblée de St-Barnabé que M. Sylvestre, parlant pour M. St-Germain, a lancé cette injure plate aux deux cents travailleurs qui s'en rappelleront sans aucun doute non seulement le 24 du mois courant mais même quand M. Sylvestre viendra se faire battre une autre fois dans notre comté.

M. St-Germain ne pouvait trouver de meilleur professeur que M. Victor Sylvestre pour se faire donner une bonne raclée le 24 du mois courant.

BRASIER.

LA LUTTE DANS LE COMTE

Suite de la page 1

M. St-Germain au sujet des octrois donnés pour l'instruction primaire M. Bouchard s'est engagé à produire des chiffres le lendemain pour prouver que M. St-Germain s'est trompé quand il a fait son affirmation.

M. Sylvestre, lui, a cru, au cours des vingt minutes qu'il a parlé d'injurier nos agronomes en disant qu'ils étaient "des cultivateurs en auto, la cigarette au bec" qui mangeaient la plus grande partie des subsides qui ont été votés par le gouvernement pour l'agriculture. Il s'est aussi appliqué, mais inutilement, à défendre M. Bennett sur la question du beurre et de la crise du chômage.

M. Doyon qui s'est dit au début de ses remarques un ouvrier mais qui a admis à la fin de son discours qu'il était en réalité un entrepreneur en construction de chemins a passé son temps à parler contre un certain M. MacDonald qui aurait obtenu du gouvernement libéral des contrats plus souvent que lui-même. Il a aussi parlé de la question de la Beauharnois Corporation et il a terminé en disant que les électeurs devraient voter non pas contre l'Orateur mais contre le gouvernement Taschereau.

M. Victor Chabot a fait un excellent discours pour supporter la candidature de l'Hon. M. Bouchard. Il s'est appliqué à démontrer la futilité des menaces d'enquêtes contre les ministres du gouvernement faites par M. St-Germain.

Mtre Adélard Fontaine, notre sympathique député au Fé-

DEFENSE D'AVANCER

JE DEFENDS PAR LES PRESENTES A QUI QUE CE SOIT D'AVANCER QUOI QUE CE SOIT EN MON NOM SANS UN ECRIIT SIGNE DE MA MAIN, JE NE RECONNAITRAI AUCUNE DETTE NON SPECIALEMENT AUTORISEE SOUS MA SIGNATURE.

CHARLES-A. VIGER.

ST-HYACINTHE

31j.-7-14-21a.

ST-HYACINTHE, 28 juillet 1931.

Un Moyen Populaire de Voyager

De nos jours un nombre de personnes de plus en plus considérable voyagent par Autobus à cause du confort et de la commodité qu'il procure. Avec le développement rapide des grandes routes l'Autobus est devenu la manière moderne d'arriver à sa destination sans être dérangé par la fracas, l'ennui ou la fatigue. La prochaine fois que vous voyagez servez-vous de l'Autobus et rappelez-vous que les Autobus vous conduisent à n'importe quel point du continent.

Service de Montréal.

A TOUS LES JOURS

Laisse St-Hyacinthe 5.45 " A. M.
Laisse Montréal (Carré Philippe) 4.45 heures P. M.

Heure normale de l'Est.

Prix: Aller \$1.25 Aller-retour \$2.25

Pour plus d'informations s'adresser à

Grand Hôtel, Téléphone 666, Saint-Hyacinthe

La Cie de Transport Provinciale

L'ÉCOLE COMMERCIALE PRATIQUE CÔTÉ

DEUX ÉCOLES

SAINT-HYACINTHE 1, rue St-Denis
Téléphone 654

TROIS-RIVIÈRES
120 A, rue Notre-Dame
Téléphone 925

FILLES ET GARÇONS

Cours commercial complet dans les deux langues — Cours de sténographie française, sténographie anglaise, dactylographie, machine à calculer — Examens aux Diplômes quatre fois par année — Pension sous le contrôle de l'École à \$5.00 par semaine — Prix réduits sur autobus et chemins de fer pour les élèves qui voyagent.

Spécialité: Anglais, Cours Pratique-rapide. Prospectus envoyé sur demande

Donat Côté, directeur.

déral, a fait un excellent discours dans lequel il a démontré la futilité des avancées de M. Sylvestre au sujet du travail de M. Bennett. M. Fontaine a fait voir M. Bennett tel qu'il doit être vu. S'adressant aux cultivateurs de St-Damase il leur a demandé si leur beurre est monté à 40, 50 et même 60 cents comme le prometait M. Bennett s'il arrivait au pouvoir. Notre député au Fédéral a demandé aux électeurs de supporter M. Bouchard comme ils l'avaient fait dans le passé parce que notre député au provincial a rempli lui ses promesses vis-à-vis de ses électeurs de Saint-Hyacinthe. Le gouvernement libéral a lui aussi fait son devoir et c'est pourquoi il sera maintenu au pouvoir le 24 du mois courant.

Dans sa réplique M. Bouchard a rétabli la vérité sur certaines affirmations de M. St-Germain et de ses orateurs. Sur l'affaire de la Beauharnois il a rappelé que certaines grosses légumes du parti conservateur avaient profité des faveurs des organisateurs. Les orateurs conservateurs ont tort de parler de cette affaire dans le comté parce que M. Bouchard a donné son vote contre le bill constituant cette corporation alors que William Tremblay, du parti conservateur, a voté pour et que la plupart des députés conservateurs se sont absentés de la Chambre quand le bill a été voté.

Mercredi soir la deuxième assemblée contradictoire a eu lieu à St-Barnabé. Elle a été un désastre pour M. St-Germain à tel point que le lendemain il décida de ne plus participer aux assemblées contradictoires.

Ont parlé à cette assemblée pour M. Bouchard: MM. Adélard Fontaine et Victor Chabot. Pour M. St-Germain, MM. Sylvestre, Lavergne et Georges Crompt, ces deux

REMERCIEMENTS A L'HON. M. BOUCHARD

Nous publions ci-après quelques lettres que vient de recevoir l'hon. M. Bouchard et dont la lecture intéressera sans doute ses adversaires dans la présente lutte. Après les avoir parcourues il sera moins enclin à discréditer notre ancien député du comté. Du moins, ça leur donnera une idée de la manière que nos cultivateurs pourront les recevoir s'ils continuent de dire que le gouvernement n'a rien fait pour le comté de St-Hyacinthe. Voici d'abord une résolution du conseil municipal de la paroisse de St-Barnabé:

"A une séance régulière du conseil municipal de la paroisse de St-Barnabé, tenue le 3 août 1931, étaient présents MM. Marie Marion, Alcides Laplante, Odilon Clair, Damase Lapierre, Osaïs Gadois, tous conseillers, sous la présidence de M. Charles Langelier, sr, maire, il fut proposé par M. Osaïs Gadois, secondé par M. Damase Lapierre et adopté à l'unanimité:

QUE le secrétaire soit autorisé d'accuser réception à l'hon. T. D. Bouchard d'un chèque au montant de \$5,132.37, QU'UN vote de remerciements lui soit voté pour les nombreux octrois qu'il a obtenus pour travaux de gravelage exécutés dans la paroisse de St-Barnabé. Que copie de cette résolution lui soit transmise.

(Signé) Cha. Langelier, sr, Maire Herménégilde Rodier, sec-trés.

Voici copie de deux lettres:

St-Joseph d'Yamaska, 4 août 1931

Hon. T. D. Bouchard, M. P. P., Ville.

Cher Monsieur.

J'accuse réception de chèque au montant de \$946.95 que vous avez obtenu du ministère de la voirie pour la municipalité de St-Joseph. Les membres du conseil me prient de vous adresser les plus sincères remerciements promettant de vous être reconnaissants. Je demeure votre obligé.

Roméo Forbes, sec-trés.

St-Madeleine, 4 août 1931

Hon. T. D. Bouchard, M. P. P., St-Hyacinthe, Que.

Cher Monsieur.

J'accuse réception de votre lettre du 3 avec chèque au montant de \$189.53 couvrant la subvention pour gravelage fait en 1930.

Je suis heureux d'être le porte-parole et de vous assurer que le conseil de cette municipalité apprécie bien sincèrement tout le trouble que vous vous êtes donné pour l'obtention d'octrois pour gravelage aussi bien que construction. Les membres du conseil, comme les contribuables vous en sont bien reconnaissants et vous prient de croire à leur haute considération. Veuillez me croire, votre bien dévoué.

A. J. Belle-Isle, sec-trés.

ON FETE LE R. F. LECLERC

Dimanche soir dernier avait lieu, dans la salle du Patronage, une soirée intime organisée à l'occasion du prochain départ, pour les Missions Africaines, du R. F. Irénée Leclerc. Il y eut lecture d'une adresse par le président du Cercle Notre-Dame et présentation d'une bourse. Après exécution d'un programme de gymnastique on interpréta une pantomime magnifique. Les acteurs s'acquittèrent de leur tâche avec un grand succès.

Pour faire suite à la soirée on organisa un concert boucané. Il y eut chant, déclamations et goûter. Le R. F. Irénée Leclerc partira, vers la fin du mois courant, pour le Basutoland, mission des RR. PP. Oblats.

TRAGEDIE DE L'AUTOMOBILE

M. Lucien Blain, comptable de la Willys Overland à Montréal, a trouvé une mort tragique dans la nuit de vendredi à samedi au cours d'une collision d'automobile. Son compagnon, M. Charles Viger de cette ville, fils du Dr J. A. Viger, Coroner pour le district, a été transporté inconscient à l'hôpital St-Charles des suites de cet accident.

Il était environ 1 1/2 heure du matin, samedi dernier, lorsque l'accident est survenu sur la route St-Hyacinthe-Montréal. M. Viger se rendait à Montréal pour y conduire le représentant de la Willys Overland qui avait passé la journée ici. C'est en se rendant en cette ville, entre Rougemont et Marieville, que l'automobile de M. Viger vint en collision avec un camion. Le choc fut si violent que M. Blain fut tué instantanément tandis que M. Viger s'effondra de graves et sérieuses blessures aux jambes, aux bras et à la figure. Celui-ci fut conduit à l'hôpital St-Charles où il reçut les soins que requerrait son état. Les médecins qui l'ont soigné entretenaient de sérieuses craintes.

L'on nous informe qu'il a quitté l'hôpital au milieu de cette semaine et que son état est maintenant des plus satisfaisants.

ASSEMBLEES LIBERALES

Deux grandes assemblées seront tenues en faveur de l'hon. T. D. Bouchard, candidat libéral, vendredi et samedi, 14 et 15 août courant. Celle de vendredi aura lieu sur la Place du Marché à Foin et la seconde se tiendra sur le terrain du C. N. R., rue Héloïse. Ces assemblées commenceront à 8 heures p. m. et tout le monde y est invité. Il y aura musique par la fanfare Philharmonique.

Les orateurs qui adresseront la parole sont: l'hon. M. T. D. Bouchard, candidat libéral, M. T. A. Fontaine, député fédéral, M. Victor Chabot, M. L. A. Talbot, M. T. A. St-Germain, Emile Bouchard, Paul Richer, Wilfrid Tanguay, Napoléon Gobeil, Joseph Robert, et autres.

DECES DE Mme OCTAVE CORBEIL

C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Octave Corbeil décédée à sa résidence à l'âge de 64 ans. La défunte, née Adélina Scott, laisse dans le deuil six filles: La R. S. Noël Chabanel, de Bwanda, Afrique; Mme Henri Pel-

letier, née Blanche, de St-Simon de Bagot; Mme Paul-Emile Dauphinais, née Antoinette, de Montréal; Mlle Yvonne, Lucienne et Cécile Corbeil, de cette ville; ses sœurs Mme Médard Bousquet, Mmes Ferdinand Le-monde, Jacob Messier, Ernest Lagacé, de Saint-Hyacinthe; Mme Ar-zelle Hévey, de Worcester, Mass.

Les funérailles auront lieu en l'église cathédrale demain à 9 heures a. m.

COURRIERS

STE-MADELEINE

Mardi, le 11 août, a eu lieu le mariage de Mademoiselle Simonne Tétrault de la paroisse de Sainte-Madeleine avec Monsieur Emery Morin de Saint-Thomas d'Aquin.

—Mademoiselle Rose-Anna Bernard de Montréal était de passage dimanche chez son père Monsieur Joseph Bernard de Sainte-Madeleine. M. Mademoiselle Dorilla Rémy de Saint-Hilaire était de passage dimanche chez Monsieur Eugène Gîte de Sainte-Madeleine.

—Le 9 août a été baptisé Joseph-Henri, Roger fils de Zéphir Roy cultivateur et de Henriette Véronneau. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Véronneau. Nos félicitations.

—De passage chez Monsieur Pierre-Marie-Aurèle lundi le 10 août mademoiselle Gilberte Chabot de la Présentation.

ST-CHARLES

M. et Mme Elói Rindeau ainsi que leur fillelette Simonne, de Montréal, ont passé une huitaine chez M. Philippe Poirier. En visite également chez M. Poirier, M. et Mme Richard St-Louis, Mlle Fleurette Poirier et M. Philippe St-Louis, tous de Montréal.

—M. William Brophy, accompagné de sa dame et de son fils Ernest, de Montréal, est venu rendre visite à Mlle Irène LeBrun la semaine dernière.

M. et Mme Charles Bernard, de LaPrévision, étaient à St-Charles dimanche dernier en visite chez M. Odias Berger, M. Georges Deslages, de Montréal, fils de feu M. Louis Deslages, de Montréal, fils de feu M. Louis Deslages, passe quelques jours chez M. Charles Charon.

—MM. Henri LeBrun, Lionel Berger et Lorenzo Poitras sont allés à Sorel dimanche dernier. —M. Origène Casavant, de Montréal, est en promenade chez M. Napoléon Gautier. —M. Irénée LeBrun est revenu enchanté d'un voyage qu'il a fait à Montréal la semaine dernière. M. LeBrun n'avait pas visité cette ville depuis 13 ans.

—M. Alexandre Beauregard, de St-Cyrille, est venu rendre visite à son frère Ferdinand dimanche dernier.

—De passage chez M. Honoré Meunier dimanche dernier: M. et Mme William Meunier et leur fillelette Marie-Angèle de St-Hilaire. M. et Mme Alphonse Archambault leurs enfants Germaine, Laurette, Jean, Claude et Laurent de S. Thomas d'Aquin. M. Elphège Côté de Montpelier Vermont, M. et Mme Paul Palardy, M. et Mme Aldéric Charrette et leurs enfants Alphonse, Robert et Aniat de Montréal.

—Mlle Electa Dion, MM. Fernand et Rolland Dion de St-Bernardin Ontario sont retournés dans leur famille après avoir passé 3 semaines chez Mme L. A. Dion.

—Mlle Anna Bérubé, Mlle Isabelle et Thérèse Noël M. Maurice Noël de Sherbrooke de passage chez Mlle Gendron. —M. et Mme Rosario Couillard de Ste-Scholastique en visite chez M. Stanislas Lussier. —Dr Gadois et Mme Gadois de passage chez Mme Napoléon Archambault.

BELOEIL

On a l'honneur d'apprendre que M. Ulysse Pilon, âgé de 14 ans, fils de M. et Mme Eddy Pilon de notre ville, a obtenu un diplôme "Primaire et Commercial" chez les Frères Maristes à Itherville après avoir suivi ses cours dans le collège de Beloeil. Il a mérité la note distinction No. 1.

—Le 6 août a eu lieu à St-Marie, aux "Iles aux Cerfs" un pique-nique, organisé par M. Raoul Théoret et Mlle Bella Théoret de Beloeil, en l'honneur de leur neveu et nièce M. Gustave et Madeleine Gauvreau de Montréal.

A cette occasion il y eut plusieurs invités. Etaient présents: M. Raoul Théoret, Mlle Bella Théoret, M. Gustave Gauvreau, Mlle Félicie Pigeon, Mlle Eliane Pilon, M. Gaston Pilon, Ulysse Pilon, M. Noël Viers et Mlle Madeleine Gauvreau, etc.

La journée se passa en divers amusements, tel que pêche, bain, courses et goûter.

—Mme C. Viens de Montréal est de passage à Beloeil, l'invitée de Mme C. Larose.

—Mlle Gisèle Fortin a passé quelques temps à Beloeil, l'invitée de Mlle Françoise Lesage.

—Mlle Micheline Lesage est en villégiature à Hudson Heights.

—Dimanche dernier M. Aimé St-Ours et Mlle Germaine Leclerc de Montréal étaient en promenade chez M. et Mme Adalbert Leclerc.

—Dimanche dernier M. et Mme Joseph Lalonde de Montréal étaient en visite chez M. Wilfrid Morin.

—Mme veuve Alfred Lalonde est en villégiature à Beloeil, chez M. W. Morin.

LISEZ LE CLAIRON

LA CONVENTION LIBERALE

Suite de la page 1

Marchand, et les autres avaient promis de rétablir l'équilibre dans les finances de telle façon que l'on puisse faire de Québec la première province du Dominion. Les libéraux ont honoré ces promesses et c'est à cause de cela que le parti libéral a pu multiplier les octrois pour la colonisation, l'agriculture, la voirie, l'instruction publique, l'assistance publique, l'hygiène, etc. Au-

jourd'hui Québec n'est plus la province pauvre dans la Confédération et c'est grâce au parti libéral.

Parlant du chômage l'hon. M. David rappelle quelques-unes des principales promesses de M. Bennett. Il demande au peuple s'il n'aime pas mieux une administration qui accomplit des actes utiles, qu'un gouvernement qui multiplie les promesses sans en tenir une seule.

L'hon. M. David parle ensuite de la petite école. Nous avons entouré d'une particulière sollicitude la petite école sachant bien que c'est du peuple que sont sortis nos meilleurs hommes et que pour qu'ils puissent se développer, il leur faut d'abord fréquenter la petite école. Nous avons multiplié partout les hospices, les orphelinats et les hôpitaux. En très peu de temps, nous avons dépensé dans toute la province au delà d'un demi-million pour la préparation et la construction de petites écoles. Pour l'instruction publique quand nos adversaires dépensaient \$915,000, l'an dernier nous dépensions plus de \$4,500,000. Il y a vingt ans il se dépensait \$15,000 pour l'hygiène et aujourd'hui nous dépensions plus de \$300,000. Vers 1922 il se dépensait \$73,000 pour la charité publique et cette année nous avons dépensé \$3,500,000. Je crois que nous sommes justifiables de dire que nous avons été un gouvernement profondément humain.

Nous avons compris que pour assurer la grandeur de notre peuple il fallait semer des écoles comme le cultivateur sème le bon grain, peu importe le prix puisque c'est le meilleur placement que nous puissions faire.

L'hon. M. David parle aussi de l'établissement des écoles techniques où les fils des ouvriers et des cultivateurs apprennent à devenir des contre-maitres, des chefs d'industries et où il apprennent également à diriger les autres au lieu de se faire diriger par les étrangers.

L'hon. M. David parle aussi du capital étranger. Si, il y a 30 ou 40 ans nous avions eu ce qu'il fallait pour développer nos ressources par notre capital même, c'eût été préférable. Ceux qui nous ont vu apathiques, indifférents, ou incapables de développer ces ressources sont venus le faire mais en respectant nos lois et en s'y soumettant. Quand nous pourrions le faire nous-mêmes, mille fois tant mieux. Au lieu de jeter du blâme sur le gouvernement, qu'on travaille donc à stimuler l'initiative des nôtres. Sans le capital étranger, on se serait nos villes comme Saint-Hyacinthe, Shawinigan, Drummondville, Trois-Rivières, Grand'Mère, Dolbeau, etc. Sans le capital étranger nous serions ce que nous étions en 1896, des pauvres à la queue de la Confédération.

En 1922, dit l'hon. M. David, le gouvernement dépensait \$73,000 pour la Charité envers nos orphelins, nos vieillards et malades indigents, les institutions diverses d'assistance publique. Aujourd'hui le gouvernement fait davantage et c'est près de 3,500,000 dollars qui sont déboursés annuellement.

Dès le début de la lutte nos adversaires ont trouvé un argument formidable contre nous: 34 années de pouvoir. Il paraît que c'est un crime que nous avons commis en étant au pouvoir depuis aussi longtemps. Pourtant l'opposition est aussi dans l'opposition depuis autant de temps que nous. Et elle va encore y rester. Il ne se peut pas que la population de la province de Québec se soit trompée aussi longtemps. Quand on a un bon serviteur, on le conserve, même s'il est vieux.

En terminant l'hon. M. David a fait un vibrant appel en faveur du parti libéral. Il demanda aux électeurs de la province de Québec d'avoir confiance dans les hommes politiques libéraux. Il est assuré de la victoire de son parti le 24 août prochain non seulement dans la province en général mais aussi dans le comté de Saint-Hyacinthe parce que le peuple saura juger la politique honnête et progressive du parti libéral. Une longue ovation a salué la fin du discours de l'hon. M. David.

M. T. A. Fontaine, C. R., le Dr C. A. Bernard, député sortant de Rouville, M. Emery Phaneuf, de Montréal, M. Cyrille Dumaine, N. P., député de Bagot au Fédéral, et M. Victor Chabot, avocat de cette ville, ont aussi adressé la parole. Tous les orateurs ont résumé la politique progressive et honnête du parti libéral dans la province de Québec et ont tour à tour félicité l'hon. T. D. Bouchard.

DISCOURS DE L'HONORABLE M. T. D. BOUCHARD

Suite de la page 2

sauvé des millions aux cultivateurs mais elle a aussi empêché la perte des millions et des millions de dollars que nous avions investis dans nos chemins qui étaient en train d'être ruinés par un entretien insuffisant presque partout et nul en plusieurs endroits.

Je désire ici dire quelques mots du grand projet de la route nouvelle entre Saint-Hyacinthe et Montréal que le gouvernement a décidé de construire à la demande des citoyens de notre ville et des députés de la région. On m'a accusé en plusieurs quartiers d'avoir lancé ce projet tout simplement comme mesure de campagne électorale et mes adversaires prédisaient que jamais les travaux de cette route ne se commenceraient. Ils sont commencés et nous les avons commencés aussitôt que les travaux préliminaires ont été terminés et que nous avons pu obtenir des cultivateurs intéressés le droit d'entrer sur leurs propriétés. Si les gens s'imaginent qu'il est facile de régler à l'amiable et dans un jour l'achat de parcelles de terre d'une centaine de cultivateurs, ces gens-là n'ont guère d'expérience dans ce genre d'entreprise.

Malgré tout le trouble que se sont imposés l'ingénieur divisionnaire de Saint-Hyacinthe et votre humble député qui n'a pas ménagé ni ses pas ni ses démarches nous avons encore deux cultivateurs qui n'ont pas consenti, dans la partie la plus rapprochée de la ville, à laisser nos hommes d'équipe entrer sur leurs propriétés; nous espérons cependant que la permission nous sera donnée sans que nous ayons besoin de recourir aux tribunaux pour nous y introduire de force. La semaine prochaine l'ingénieur espère pouvoir mettre une couple de cents hommes au travail et ces travaux se poursuivront jusqu'à la completion du terrassement de l'infrastructure et l'an prochain, lorsque le sol se sera suffisamment consolidé, le revêtement en béton sera posé sur la plus grande partie de la route entre Saint-Hyacinthe et St-Hilaire.

Le gouvernement a voté au cours de la dernière session l'argent nécessaire à la construction du pont qui joindra le nouveau tronçon de la route au chemin Montréal-Beloeil. Les ingénieurs du département des Travaux Publics et de la Voirie commenceront à faire les sondages préliminaires à la préparation des plans et, au plus tard l'an prochain, le pont sera jeté sur le Richelieu pour compléter la route Montréal-Québec via St-Hyacinthe-Drummondville et Victoriaville, route qui sera la plus courte et la plus rapide d'au moins une demi-heure entre la métropole et la vieille capitale.

Cette route raccourcira la distance entre St-Hyacinthe et Ste-Madeleine de trois milles, St-Hilaire de cinq milles et Montréal de sept milles. Elle nécessitera une dépense, en incluant le coût du pont, de tout près de \$750,000 et elle procurera du travail rémunérateur à des centaines et des centaines de pères de famille. Dans le programme des grands travaux du gouvernement elle ne devait commencer qu'en 1933 mais sur l'insistance du club d'automobiles de Saint-Hyacinthe, de notre chambre de commerce, de notre conseil de ville, de celui de Drummondville et sur les représentations de votre humble serviteur et des députés de Bagot, Drummond et Rouville le gouvernement a consenti à les commencer dès cette année. Cela m'amène à vous parler de la crise du chômage qui nous a aidé considérablement à faire triompher nos vues. La politique du gouvernement provincial sur la question de la lutte contre le manque de travail est une politique saine et rationnelle; c'est celle de mettre en marche des travaux utiles qui auraient pu être retardés dans les conditions normales du marché du travail. Toute politique de dépense d'argent public pour des travaux inutiles est contraire à l'intérêt du peuple; il ne faut pas faire travailler l'ouvrier pour le seul plaisir de le voir suer. Si le chômeur a besoin de secours directs qu'on les lui donne car il en coûtera moins cher au pays pour soutenir les familles d'ouvriers dans le besoin en leur payant ce qui est nécessaire à leur subsistance qu'en leur faisant exécuter des travaux inutiles et dont le coût des matériaux entraîne des déboursés qui sont perdus en très grande partie pour le travailleur nécessaire.

La nouvelle route aidera considérablement dans la ville et dans la campagne à diminuer les effets du chômage et les dépenses qui seront faites seront un excellent placement pour la province. Dans le but aussi de donner du travail aux ouvriers de métier de la ville le département des Travaux Publics dépensera plusieurs milliers de piastres pour compléter les réparations qui sont commencées à notre Palais de Justice. Les submissions seront demandées incessamment et les travaux commenceront dans quelques semaines.

Puisque la question du chômage est intimement liée à la question ouvrière me serait-il permis de dire quelques mots au sujet de la nouvelle loi des accidents du Travail qui entrera en force le premier septembre prochain ?

Je n'ai pas l'intention de discuter cette question au long; cela serait complètement inutile pour vous convaincre que la loi qui a été adoptée au cours de la dernière session est une des meilleures qui existent actuellement dans les pays civilisés. Nos adversaires l'admettent eux-mêmes et ils réclament le mérite d'en être les seuls promoteurs et d'avoir forcé le gouvernement à l'accepter. Je ne crois pas être un conservateur et tout le monde se rappelle que lorsque cette question est venue pour la première fois sur le tapis celui qui a combattu le plus vigoureusement et le plus longtemps sur le parquet de la Chambre pour faire adopter le principe de la Commission des Accidents du Travail et de l'assurance collective obligatoire a été le député du comté de Saint-Hyacinthe. Et si j'ai été le seul libéral à faire ouvertement la bataille nous étions une pléiade de députés libéraux qui pensaient que les ouvriers catholiques et internationaux avaient raison de demander la loi qu'ils réclamaient. Je me souviens d'une réunion devant le cabinet où notre groupe qui était composé d'environ vingt-cinq bons députés libéraux où j'ai réclaté au nom de tous la suspension de la loi imparfaite qu'on avait adoptée en dépit de notre opposition et c'est à la suite de cette démarche que les ministres se sont convaincus qu'il fallait suspendre la loi et la remplacer par celle qui nous a donné la commission des Accidents du Travail, ce qui était cinquante pour cent seulement de ce que nous demandions au nom des classes ouvrières du pays et aussi des employeurs qui avaient sérieusement étudié la question. C'est le député de Saint-Hyacinthe qui a réclaté en des termes non équivoques l'autre cinquante pour cent qui était l'assurance collective et obligatoire; je n'ai pu obtenir dans le temps ce que je réclamaient mais ma conviction était tellement profonde que j'ai voté en cette circonstance contre mes chefs comptant que mon insistance aiderait les ouvriers à obtenir ce qu'ils demandaient. L'avenir a prouvé que je n'avais pas tort car, à la grande satisfaction du monde ouvrier et industriel, le gouvernement, à la dernière session, nous donnait la loi que nous réclamions.

Vouloir prétendre que c'est le parti conservateur qui nous a donné cette loi et que le mérite n'en revient pas au parti libéral c'est affirmer une chose qui est absolument contraire aux faits. Le gouvernement sur cette question a toujours demandé d'être éclairé et, à chaque session du dernier parlement, l'honorable M. Taschereau, qui a été l'auteur de la première loi ouvrière sur la réparation des Accidents du Travail adoptée sur ce continent, a déclaré et sa déclaration a été publiée dans la presse du pays qu'il donnerait définitivement aux ouvriers la loi qu'ils trouveraient la meilleure. Il a rempli sa promesse au cours de la dernière session et les ouvriers doivent lui en savoir gré.

Et la preuve que ce que j'avance est vrai vous pourrez la trouver dans un pamphlet publié au cours de la lutte électorale de 1927 par l'organisation libérale et qui contenait, sur la demande de mes chefs, de très copieux extraits d'un des discours que j'ai prononcés en Chambre sur cette question. Le gouvernement et le parti libéral a donc le droit de réclamer la vraie paternité d'une loi ouvrière qui n'est certes pas parfaite mais qui est, de l'aveu des associations ouvrières catholiques et internationales, ce qui existe de mieux à l'heure actuelle sur le continent américain et peut-être même dans l'univers entier en fait de législation sur la réparation des ac-

cidents du travail.

Qui pourra prétendre que le parti libéral a jamais démenti par ses actes qu'il était le véritable défenseur des intérêts de la classe ouvrière ?

Et si j'avais le temps de vous énumérer tous les octrois que j'ai obtenus dans le comté de Saint-Hyacinthe pour aider directement les travailleurs de la campagne je pourrais vous démontrer à l'évidence que la sollicitude de nos chefs s'est étendue au sort du paysan comme à celui de l'artisan. Qu'il me suffise de vous mentionner l'octroi de cinq mille dollars par année qui vient de vous être payé pour la première fois pour la tenue de votre belle exposition régionale; de vous rappeler les nombreux octrois spéciaux que j'ai obtenus pour vos cercles agricoles et les sommes considérables que je vous ai fait voter pour améliorer l'égoutement de vos terres qui est le salut de la fertilité de votre sol.

Et encore une fois je le répète ce que j'ai pu obtenir pour le comté de Saint-Hyacinthe mes collègues ont pu l'obtenir pour les leurs car notre gouvernement n'a pas une manière de voir pour un comté et une autre manière d'envisager les choses pour un autre.

Cette politique d'encouragement des classes ouvrières des villes et des travailleurs de la campagne a coûté des millions et des millions au gouvernement me direz-vous; c'est vrai. Ces millions on les a pris quelque part ajouterez-vous; c'est évident. Mais je vous demanderai m'adressant à ceux qui n'ont pas les moyens de s'acheter un auto, de fréquenter les hôtels, de manger dans les restaurants somptueux, de laisser des fortunes d'au delà de vingt-cinq mille dollars à leurs enfants: "Quels sont ceux d'entre vous qui s'en sont aperçus?"

Les deniers nécessaires au paiement de ces millions qu'on a dépensés pour améliorer les conditions du peuple des villes et des campagnes on les a prélevés chez ceux qui étaient le plus en état de les payer, chez ceux que la fortune a favorisés plus que les autres et qui peuvent se procurer plus facilement les jouissances plus ou moins superflues de la vie. Et c'est dans le prélèvement des ressources nécessaires à l'administration publique que l'on peut encore voir la grande différence qui existe entre les deux grands partis qui se partagent l'opinion dans ce pays; cette différence que certains aveugles intéressés font mine de ne pas voir est pourtant patente à la vue de ceux qui veulent ne pas fermer les yeux.

Il y a entre les deux partis sous ce rapport comme sous bien d'autres la même différence que celle qui existe entre la lumière du soleil et la clarté de la lune. L'une est une source vivifiante d'énergie et l'autre n'est que le reflet des rayons de la première; l'une signifie le jour, la vie; l'autre veut dire la nuit, la léthargie.

Suite à la page 8

Where Can You Buy So Much For So Low A Price?

Le nouveau gros Graham Prosperity Six, de fabrique canadienne, émerge au milieu de toutes les sortes d'automobile des temps présents en vous offrant toutes les marques ci-dessous et plusieurs autres dont la qualité et la valeur sont reconnus:

70 chevaux-vapeur
7 roulements à billes d'importance première
Lubrification à haute pression
Longueur totale de 14 pieds
Chemises à eau de pleine longueur

Freins hydrauliques de dimensions supérieures
Sièges et pédales ajustables
Isolateurs hydrauliques
Ressorts coussinés au caoutchouc
Meilleur aspect à distinguer

Et le roulement libre amélioré. (Facultatif)

Voilà seulement quelques-unes des 54 importantes raisons qui font que le Graham Prosperity Six est le meilleur Six qu'il vous faut. Nos prix le démontrent:

Six, \$1053 et plus, Huit, \$1785 et plus, f. à b. Walkerville, Ont. Taxes en plus. Le roulement libre Graham amélioré, à une légère augmentation de prix. Votre automobile actuel prendra probablement la place du versement au comptant à faire, la balance pouvant se régler à termes faciles.

J. E. NICHOL
AGENT

336 Girouard - Tél. 422 - St-Hyacinthe

(107-2)

GAAHAM
BUILT IN CANADA

THEATRE CORONA

Dimanche et lundi, 16 et 17 août. — **Scandal Sheet.** C'est une de ces histoires de journalisme sensationnelle à l'américaine, avec cette fois le puissant acteur George Bancroft comme chef d'information. "Je publie tout ou je démissionne", s'écrit-il lorsqu'on vient le supplier d'épargner une famille à la veille d'être déshonorée. Mais un jour vient où il se trouve obligé de se déshonorer lui-même en public.

Mardi et Mercredi, 18 et 19 août. — **Son of the Gods.** Ce film traite de la vie et des amours de Sam Lee, un jeune homme cultivé qui a été élevé dans un milieu chinois très riche et se croit lui-même un Céléste. Sa fortune lui permet

de poursuivre ses études dans une université américaine, où il entre en relations avec la haute société. Il se rend en Europe et une riche demoiselle s'éprend de lui et est prête à l'épouser. Mais lorsqu'elle apprend que Sam Lee est en réalité un Chinois, elle le frappe à la figure avec son fouet et l'abandonne dans son humiliation. Plus tard, elle apprend que Sam Lee est un Blanc et les deux amoureux sont réunis.

Jeudi, vendredi et samedi, 20, 21 et 22 août. — **Jenny Lind.** L'intrigue du film rappelle en tous points la vie de Jenny Lind, la célèbre chanteuse suédoise, Grace Moore, au dire de la critique, a créé une impénétrable figure et ce film est une contribution remarquable à la nouvelle formule de l'art

Cartes d'Affaires

Téléphone, 429

DR A. BEDARD

Chirurgien-Dentiste
HEURES DE BUREAU
9 hres A. M. à 4 hres P. M.
Le soir par appointment
190, rue Girouard St-Hyacinthe.
125-1931

SERVICE DE VALET
Il vous en coûtera \$1.50 par mois et nous irons chercher vos habits une fois par semaine pour pressage et nettoyage.
Spécialité: Habits faits sur mesure à \$25.00
Nettoyage français \$1.25

WILF. POULIOT

Tailleur
56 1/2 Rue St-Casimir St-Hyacinthe

Téléphone 595w

BOUCHARD & FRERE

Peintre Décorateurs
Tous travaux en peinture
Intérieur et Extérieur
Letterage et Décoration
40, Rue Héloïse St-Hyacinthe.

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier, assurant d'avance, une entière satisfaction.
E. A. GENDRON, 244 Cascades St-Hyacinthe, Qué.

Téléphone Bell 680

LOUIS BERNARD

Entrepreneur Général
MACON, PLATRIER ET
BRIQUETEUR

A l'entreprise ou à la journée.

Spécialité: Corniches et Ornaments d'Eglises. Travail au Stucco.

Ouvrage Garanti.

130, rue Laframboise St-Hyacinthe

Achetez vos bois et charbon chez

ST-PIERRE

COLONNES AGRICOLES

D'UN LAURENT
BARRE A L'HON.
ADELARD GODBOUT

Il y a toute la différence d'un démagogue, "cultivateur pour rire," à un véritable agriculteur doublé d'un agronome distingué.

Après un repos bien mérité, à la suite de sa brillante tournée dans le bas du fleuve et la Gaspésie, l'hon. Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, a repris le bâton du pèlerin pour continuer la visite des centres ruraux en commençant par l'Abitibi.

Un autre pèlerin débambule dans nos campagnes par le temps qui court. C'est le "cultivateur de l'Ange-Gardien", Laurent Barré, "futur" ministre de l'Agriculture dans le "futur" cabinet houdiste.

Laurent croit se donner un air plus "habitant" en portant un costume débraillé et en tenant un langage encore plus débraillé. Mais ce qu'il y a de plus débraillé chez lui, c'est sa terre, car à L'Ange-Gardien et dans tout le comté de Rouville, Laurent fut toujours reconnu comme un fiefé paresseux.

Il faut l'entendre parler de crédit agricole et poser à l'économiste, lui qui dans un de ses livres, "Bertha et Rosette", — car il est romancier et vous savez quel merveilleux cultivateur peut faire un romancier! — pose en principe que la richesse est un danger pour le moral des Canadiens-Français et que la pauvreté doit être leur apanage.

Tout autre est l'hon. Adélard Godbout, qui n'est pas un rêveur à la lune ni un démagogue, mais un réalisateur et un homme essentiellement pratique. Il ne croit pas que, pour être compris du cultivateur, il faille lui parler le langage du dernier garçon d'écurie; il lui tient un langage élevé et il en est compris, à en juger par les applaudissements qui le saluent partout.

"De toutes les provinces du Dominion canadien — prononçait récemment l'hon. M. Godbout — Québec est celle dont la situation est encore la meilleure, dont les finances sont les mieux assises, dont les perspectives sont les plus belles, et ce parce qu'elle possède une large population rurale fidèle à la terre, attachée à ses anciennes et nobles traditions, et surtout confiante en l'avenir.

"La dépression générale a certes affecté la classe agricole comme toutes les autres, mais à un degré moindre. Dans sa lutte contre les conditions déprimantes, le cultivateur québécois, a été longuement soutenu par un gouvernement soucieux de son devoir, conscient de la valeur de l'agriculture et anxieux de conserver à la terre ses précieux et indispensables artisans."

L'hon. Adélard Godbout n'a jamais été "cultivateur pour rire", mais il a une ferme à lui qui est une "ferme modèle" dans toute l'acceptation du mot, et sa réputation d'agronome n'est plus à faire.

Par une heureuse définition donnée de ce personnage: "l'agronome a l'œil à tout, il se mêle à toutes les initiatives rurales, il conseille, suggère, surveille, organise et se dépense sans compter. Il est un animateur, le dispensateur de la science agricole acquise, l'un des rouages nécessaires de notre système économique."

C'est le rôle qu'exerçait l'hon. M. Godbout du temps qu'il était simple agronome et c'est le rôle qu'il continue comme ministre. Au lieu de chercher à soulever la classe agricole contre les autres classes, tel un Laurent Barré, ou bien de se livrer à des accès de bouffonnerie indignes d'un homme public, ou bien encore d'embrancher la trompette d'Israël pour clamer "la grande pitié des Canadiens-Français", le ministre de l'Agriculture conseille, suggère, se dépense et remplit en conscience son rôle de dispensateur de la science agricole. Bref il se continue lui-même, en se servant d'une plus haute tribune.

C'est comme cela qu'il a conquis les suffrages du premier ministre et de ses collègues du ministère, la confiance de toute la députation et qu'il continuera de détruire, à travers la province, les semences d'ignorance et de démagogie jetées par les deux prétendus "terriens" Camillien Houde et Laurent Barré.

Cincinnatus

LE SOL

Pour améliorer sa fertilité

Le ministre de l'Agriculture de la province de Québec, l'honorable M. Adélard Godbout, dans son désir de stimuler la production par l'amélioration de la fertilité du sol, vient d'adopter une nouvelle politique qui ne manquera pas de rencontrer la faveur de la classe agricole.

Depuis assez longtemps déjà, son département payait la moitié du coût du transport de la chaux vive, de la chaux hydratée et de la pierre calcaire pulvérisée achetées en certaines quantités par les cultivateurs. Désormais, le ministère de l'Agriculture absorbera le coût total du fret, déduction faite d'une réduction de 26 pour cent maintenue par les compagnies de chemin de fer. Cet avantage s'applique à partir du 1er août courant, et grâce à lui le cultivateur n'aura plus qu'à donner sa commande d'amendements calcaires à l'expéditeur de son choix, et à la recevoir aux chars, sans rien payer pour son transport.

Le but du ministre de l'Agriculture en adoptant cette politique, est d'encourager l'emploi de la chaux sous ses différentes formes, et désormais son département paiera le total du fret inscrit sur le connaissance du chemin de fer jusqu'à concurrence de \$1.50 par tonne, déduction faite, il va sans dire, du 25 pour cent absorbé par la compagnie ferroviaire elle-même. Une circulaire officielle indiquant les règlements à observer pour l'obtention de cet octroi sera distribuée aux agronomes et à tous les intéressés qui en feront la demande au Service de l'Economie Rurale, Ministère de l'Agriculture, Québec. Pour l'information des lecteurs, nous en résumons ci-après les principaux points:

1o— Paiement total du fret par le ministère de l'Agriculture jusqu'à concurrence de \$1.50 la tonne.

2o— Ce remboursement ne s'appliquera qu'aux chargements d'au moins trente tonnes.

3o— Ces amendements calcaires devront répondre à certaines exigences de préparation stipulées dans la circulaire.

4o— Le prix maximum de vente, au point d'expédition, ne devra pas dépasser \$3.00 la tonne pour la pierre calcaire pulvérisée, \$4.00 la tonne pour la chaux hydratée, et \$6.00 la tonne pour la chaux vive.

5o— Si le transport par camion ou voiture est plus économique en certains endroits, un octroi de dix cents la tonne-mille, jusqu'à concurrence de 0.80 sera accordé.

Pour chaque commande d'un char d'amendements calcaires, l'acheteur devra se procurer un permis du ministère qui lui sera émis par l'agronome de son comté, et devra être attaché à la commande qu'il enverra à l'expéditeur.

Une formule spéciale sera aussi remise à tout intéressé pour lui permettre de réclamer le remboursement du fret ou du transport par camion ou voiture.

Les cultivateurs apprécieront certainement ces nouvelles avantages que le ministère de l'Agriculture de Québec met à leur disposition dans le but de généraliser l'emploi des amendements calcaires, et qui représenteront une forte économie, si l'on tient compte que des dizaines de milliers de tonnes de chaux sont achetées annuellement par la classe agricole, et qu'il y a tendance à une plus forte utilisation.

En effet, les cultivateurs de la province de Québec ont acheté, l'an dernier, un total de 16,285 tonnes d'amendements calcaires, contre 11,632 en 1929 et 4,628 en 1928. Le bon est donc assez considérable. Au cours de l'exercice fiscal de 1929-30, le département payait pour le transport de ces amendements une somme de \$5,952.93, alors qu'en 1930-31, sa contribution s'élevait à \$13,023.43. En tenant compte que les achats d'amendements calcaires par la classe agricole de la province ont une forte tendance à augmenter, et de la décision prise par le ministre de l'Agriculture de payer totalement le coût du transport, on peut facilement estimer à \$30,000 ou \$35,000 au bas mot ce que le département remboursera sous ce rapport aux cultivateurs au cours de l'exercice de 1931-32.

LE "PLAN
BARRE"

Il a fallu vingt ans au gouvernement de Québec pour former un corps d'agronomes d'une compétence indiscutable. Durant toute cette longue période, même les agronomes compétents ne réussissaient pas toujours à se faire écouter des "habitants", car il ne suffit pas de connaître l'agriculture, il faut encore savoir l'enseigner, et d'autre part, le praticien éprouvera toujours une certaine méfiance à l'égard de celui qu'il prend pour un pur théoricien. Le type par excellence de ces fortes têtes qui, par leur résistance à un enseignement officiel qu'ils jugeaient indigne d'eux, ont contribué en notre province à entraver le progrès de l'agriculture, il s'affiche en ce moment aux côtés de M. Houde sur tous les tréteaux de la province: c'est Laurent Barré. Ce cultivateur qui cure ses fossés, épand ses engrais et répare ses clôtures dans certaines officines politiciennes de Mariville, et fume ses terres à la salive électorale, n'a jamais trouvé rien de bon à l'action des agronomes officiels. Parce qu'ils sont à l'emploi du gouvernement, ceux-ci sont forcément des agents électoraux. L'homme qui tirera l'agriculture du "marasme", qui la sauvera du désastre, ce n'est pas un ancien professeur d'école supérieure d'agriculture, comme M. Godbout, c'est l'habitant qui végète sur une belle terre mais trouve le temps d'écrire, au foirail dilué de veau malade, de naïves histoires qu'il appelle des romans; le politicien de bergerie, qui fréquente les cercles agricoles surtout pour pratiquer l'éloquence en observant l'action de sa voix sur de plus ignorants que lui.

C'est ce rat, pardon, ce raté, des champs, qui se voit donner du prophète par une certaine presse pour avoir imaginé d'établir une école d'agriculture dans chaque paroisse. D'un seul coup, plus de douze cents nouvelles écoles d'agriculture. Une poussière! une paille! Pendant qu'on y est, pourquoi pas une dans chaque "rang"?

Pour l'agriculture comme pour toute autre science, il n'y aura jamais trop d'écoles. Mais toutes considérations budgétaires à part — et elles ne sont pourtant pas méprisables — il convient, en pareille matière, de ne pas faire abstraction du bon sens. S'il a fallu vingt ans pour former une centaine de bons agronomes et pour leur donner auprès des cultivateurs l'autorité nécessaire, ce n'est ni une semaine, ni une année, ni même cinq années, qu'il faudra pour installer dans chaque paroisse, chaque hiver, un maître d'agriculture qui ne fasse pas rire de lui, comme on dit. Le "Plan Barré", c'est le plan de tout le monde y compris Joseph Prud'homme. Mais pour un ignorant piqué de la mouche électorale comme Barré, c'est un engin d'élection, tandis que, pour un spécialiste consciencieux comme M. Godbout, c'est une idée à réaliser prudemment, sagement, en tenant compte des ressources de la province en argent, mais surtout en hommes de science. — OI. A.

LA COOPERATION

Dans un message qu'il adresse aujourd'hui aux hommes d'affaires, aux commerçants et aux consommateurs de la province de Québec, l'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, lance un grand mouvement de coopération entre le producteur et le consommateur.

Ce mouvement a pour but de grouper les forces des individus et des classes dans un effort commun vers un but unique. La coopération a accompli de grandes choses dans le passé et le ministre de l'Agriculture a entrepris de montrer les encourageants progrès de la coopération dans Québec afin de pouvoir insister ensuite sur la continuation de cette politique destinée à rendre si grands services aux cultivateurs. Le Cultivateur est la base de notre structure économique mais il est aussi un homme d'affaires qui vend et achète des produits divers. Le commerçant fait la même chose. Pour arriver à la perfection, les deux doivent coopérer, unir leurs intérêts de vendeurs et d'acheteurs surtout dans les périodes difficiles que nous passons.

Nos cultivateurs ne demandent pas le traitement de faveur. Pour une qualité égale et des prix égaux ils désirent pou-



CE QUE TASCHEREAU A FAIT

Les onze ans du régime ont été onze ans de SURPLUS. Chaque année, depuis onze ans, les finances du Québec ont accusé un surplus substantiel, soit un total de \$22,532,119.88. Ce sont ces magnifiques surplus, fruit d'une sage administration, qui ont permis les réalisations extraordinaires que la Province a connues dans tous les domaines.

Bonnes Routes

\$120,000,000 dépensés à construire 13,658 milles de bonnes routes.

Entretien de toutes les grandes routes aux frais du gouvernement.

En conséquence:

Des centaines de millions de dépenses chez nous par les touristes.

Valeur de propriété rurale augmentée.

Accès facile aux marchés.

Hôtellerie rurale, etc.

Agriculture

Programme admirable d'économie rurale, (Drainage, engrais, semences, primes et concours, etc.)

Amélioration des troupeaux, qui ajoutera 50 millions au revenu annuel des cultivateurs.

Ecoles d'Agriculture, Fermes modèles, Prêt agricole réduit à 5%, Primes de toutes sortes.

Pour les Ouvriers

Loi généreuse de compensation pour les accidents du travail.

Liberté d'association.

Bureaux gratuits de placement.

Hygiène et inspection des ateliers.

Dispensaires et cliniques.

Réglementation du travail des femmes et des enfants.

Prévention des accidents.

Assurances sociales.

Assistance Publique

\$17,000,000 aux hôpitaux en capital.

\$3,500,000 par année: aux hôpitaux, hospices de vieillards, sanatoria pour tuberculeux, maisons de refuge, etc.

Autres Initiatives

Unités Sanitaires.

Loi de régie des alcools.

Prohibition de l'exportation d'énergie électrique.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Ecole des Hautes Etudes Commerciales — Ecoles techniques et polytechniques — Ecoles primaires — Octrois aux universités, collèges classiques, écoles d'agriculture — Arts et métiers — Bourses d'Europe.

POUR LE CHÔMAGE

«Taschereau vient d'obtenir que les chantiers de coupe augmentent leurs activités cet hiver et payent \$5,000,000 de gages de plus qu'à l'ordinaire, employant des milliers d'ouvriers additionnels.

«Plus de 30,000 hommes affectés aux travaux de voirie, sans parler de ceux qui seront employés sous peu à la construction des ponts et des bâtiments publics.

«Taschereau inaugure un programme de Retour à la Terre. A tous ceux qui s'établissent sur la terre, le gouvernement fournit aide généreuse (don d'une charrette, d'un cheval, d'une vache, de graines de semence). En plus, primes de labour, de résidence et de défrichement.

CE QUE TASCHEREAU FERA

- (a) Un programme d'économie rurale, adapté aux conditions actuelles et locales, promet de développer au centuple notre agriculture et d'augmenter le revenu de nos cultivateurs.
- (b) Une loi d'Assurances Sociales, (pensions de vieillesse, etc.) est à l'étude en ce moment par une commission d'économistes et de chefs ouvriers de première valeur.
- (c) Ecoles d'agriculture dans chaque comté, où l'enseignement technique agricole sera mis sur un pied d'égalité avec l'enseignement général.

- (d) Programme de retour à la terre.
- (e) Encouragement généreux donné à la fabrication du beurre et du fromage.
- (f) Développement plus intense du tourisme.
- (g) Achèvement du réseau routier.
- (h) Développement de nos ressources minières.

Plus que jamais, notre province a besoin d'un homme qui a fait ses preuves

Réélisons TASCHEREAU: C'est notre intérêt

Le Comité Central Libéral, 23 rue Saint-Jacques Ouest, Montréal.

voir vendre tous leurs produits dans la province et c'est juste et légitime.

L'honorable M. Godbout croit qu'il pouvait arriver à ce but ce serait un grand pas de fait au point de vue économique. Le pouvoir d'achat du cultivateur étant augmenté par la vente complète de ses produits tout le monde en bénéficierait. Il faut bien se mettre dans la tête que si on veut vendre au cultivateur, il faut acheter de lui, et c'est le principe que l'honorable M. Godbout voudrait voir appliquer par tous ses compariotes.

BARRE LE
"PAUVRE
HABITANT"

Dans un discours qu'il faisait l'autisme dernier à Mariville, M. Laurent Barré, pour se rendre intéressant, déclarait que, de \$7 par année qu'elles étaient autrefois, ses taxes municipales avaient monté à \$87 par suite de la construction des routes. Enquête faite auprès des autorités municipales il se trouve qu'il leur a versé en règlement de tout compte \$15 en 1928, \$15 en 1929 et \$37 en 1930, soit \$67 EN TROIS ANS.

Un autre aurait parlé de ses voisins, de sa paroisses, de son comté. En parlant de lui-même et comme on vient de le voir, M. Laurent Barré restait dans le rôle de "Pauvre Habitant" qu'il s'est composé à son entrée dans la vie publique. Car s'il y a dans la peinture française un Pauvre Pêcheur, il y a dans la politique canadienne un Pauvre Habitant, qui est M. Laurent Barré.

Il a la barbe longue, la mous-

tache tombante, l'œil triste, la cravate mal nouée. Il traîne d'un bras las une petite valise de toile brune, aux cuivres ternis. Quoi d'étonnant? Sa terre "ne le paie pas", les impôts l'écrasent, toute l'organisation économique et sociale s'est concertée pour faire de lui un paria. Et ce refrain, il le chante sur un mode triste, comme jadis, à Montréal, ceux qui faisaient entendre les culs-de-jatte de la rue Saint-Laurent.

La réalité, c'est qu'il paie des impôts relativement insignifiants et que sa terre — une des plus belles de la fertile paroisse de l'Ange-Gardien, dans le comté de Rouville — le ferait vivre largement si la mouche de l'éloquence politique ne l'avait tout à coup piqué. Mais le cabotin qu'il est devenu ne s'accommoderait pas de la prospérité: il importe à son succès que sa moustache continue de retomber et lui de larmoyer: après, quand on sera au pouvoir, on changera de tête, et probablement de valise.

Un nommé Marot, cultivateur à Rigaud, écrivait à la Presse, justement à propos de certaines discussions qui venaient d'avoir lieu sur le sort de l'agriculture:

"Depuis longtemps j'entends dire et je lis dans les journaux les doléances de certains orateurs publics que l'agriculture se meurt, qu'elle est morte. "Elle est morte peut-être pour ceux qui ne s'occupent pas de leur terre, elle est morte pour ceux qui n'ont jamais aimé leur métier d'habitant. Elle meurt pour ceux qui aiment mieux les succès sur les tréteaux que le succès dans leur champ, et puis elle est morte pour ceux à qui ce cri profite. "Eh bien! je dirai à ces jeteurs de sorts qu'un habitant qui aime son métier peut

DIX JOURS!
Toute une série d'événements joyeux et de spectacles enchanteurs à l'Exposition PROVINCIALE QUÉBEC

NOUVEL ÉDIFICE
NOUVEAU PROGRAMME
NOUVELLE ASSISTANCE
NOUVEAUX SUCCÈS

NOUVELLES DATES
3-12 Sept. 1931
3-12 Sept.

"La Naissance du Canada"
Les Pageants

GRANDIOSES SPECTACLES HISTORIQUES
L'ÉCOLE HENRI-É. LAVIGNEUR, Maire de Québec — Président
HOTEL DE VILLE QUÉBEC
Georges MORISSET, Secrétaire Adm.

vivre honorablement et élever convenablement sa famille. J'irai même plus loin: celui qui ne veut ou ne peut vivre sur la terre crévera de faim dans n'importe quel métier.

"Ce n'est pas en décourageant les autres, en dénigrant son métier d'habitant, qu'un cultivateur de tréteaux aidera à relever l'agriculture... "Pour moi les gouvernements quels qu'ils soient pourront aider à l'agriculture, mais

Olivier Asselin.

LE CLAIRON

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au No. 173 rue Girouard, par

L'Imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis par année\$1.50
Ailleurs au Canada 1.00

5 Cts le Numéro

En vente chez MM. Edouard Dupont, 106 rue Mondor et H. Barré, 231, rue Cascades, marchands de journaux.

GRATIS



Donné gratis avec le THE ou CAFE

MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porce laine:

1 tasse et une soucoupe, 1 assiette à soupe, 1 assiette à déjeuner, 8 tasses.

Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co. et Café

MONTREAL

MINARD'S
Rien n'égale le MINARD
pour les pieds enflés, cors, maux de dents, coupes de soleil, contusions, échauffures d'insolation, et l'ankylose.

MINARD
TRIOMPHE DE LA DOULEUR



Clairvoyante.
Cartomancienne.

Le Présent... L'Avenir... vous seront dévoilés par Mademoiselle Jeanne, qui possède de plusieurs années d'études dans les sciences de la cartomancie. Ses révélations vous surprendront, et seront pour vous un guide précieux. Lit dans les cartes comme dans un livre. Coupez le paquet de cartes trois fois, dites nous quelles cartes vous avez retirées, et envoyez 50 cents en bon de poste. Correspondance confidentielle. Pourquoi retarder. Ecrivez dès aujourd'hui.

Adressez:

Mademoiselle JEANNE
Casier Postal 1100
Beauce-Jonction, Qué.

LES UNITES
SANITAIRES

Suite de la page 7

voyés ici par une des grandes organisations scientifiques du monde, valent la peine d'être signalées. Sous le régime libéral, la province de Québec a fait des progrès énormes dans le domaine de l'hygiène publique et les 24 unités sanitaires installées dans trente comtés, marquent une des œuvres dont le gouvernement est le plus fier. L'hon. M. David, secrétaire de la province et l'hon. M. Taschereau, méritent d'être félicités pour la prévoyance dont ils ont fait preuve en allant combattre dans ses repaires les bêtes immondes de la tuberculose, de la paralysie infantile et les autres fléaux qui décimaient naguère notre population.

Annoncez dans "Le Clairon" le journal populaire.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

LES ELECTIONS

Dans deux semaines la population de la province de Québec sera appelée à mandater ses administrateurs pour les cinq prochaines années.

C'est une heure solennelle. Nous n'exagérons pas en employant cette formule: de la décision qui sera prise dans deux semaines dépendent l'ordre, la tranquillité et la prospérité des années qui vont suivre. Chacun doit prendre judicieusement ses responsabilités. L'avenir de notre province est lié au geste des milliers d'électeurs qui iront déposer, le 24 août prochain, leur bulletin de vote dans les urnes électorales. On ne saurait donc agir avec trop de prudence ni trop de pondération.

Mais le travail de la réflexion qui s'impose se trouve singulièrement facilité par le brillant record de l'administration qui sort de charge. Elle est la continuatrice de l'œuvre entreprise depuis plus de trente ans, sans aucune solution de continuité, par le parti libéral, pour faire de la province de Québec une des plus prospères et des plus glorieuses de tout le Canada. Trente ans, c'est bien peu dans la vie politique et économique des peuples pour accomplir une œuvre de longue haleine, une œuvre appelée à durer et à se consolider dans le cours des siècles. Il n'est personne cependant qui ne soit forcé d'avouer, par devers soi, si ce n'est publiquement et à la face de tout le monde, que le parti libéral a réalisé brillamment les promesses faites en 1897 aux électeurs de la province de Québec.

Nous n'entrerons pas dans le détail de ces promesses. Il nous suffit de considérer d'une façon générale les progrès réalisés depuis trente-quatre ans pour saisir tout ce que la province doit aux administrations libérales qui se sont succédées à la direction des affaires depuis le début de ce siècle. C'est mieux qu'une promesse de campagne électorale, mieux qu'un engagement pris sous l'influence des nécessités de l'heure et qui exigera peut-être de lourds sacrifices pécuniaires ou moraux: c'est une série de faits indiscutables et indiscutés dans leur essence; c'est un argument irrésistible, une démonstration qui emportera la conviction, si les passions politiques et les discours d'exploiteurs attirés des préjugés populaires n'en venaient obscurcir la lumineuse clarté.

Nous demandons à nos lecteurs de retenir simplement, pour se faire une conviction sur les droits du parti libéral à continuer l'administration de la province, qu'une tradition de près de trente ans relie leur passage à la direction des affaires à la répétition annuelle de surplus financiers merveilleux. C'est un argument d'autant plus puissant que presque toutes les administrations canadiennes ont enregistré cette année des déficits parfois considérables. Dans la province de Québec, nous avons conservé cependant nos surplus habituels. L'année passée il était de 4,000,000 de dollars; cette année il s'élève encore à deux cent mille dollars, malgré les difficultés causées par la crise économique.

L'art de gouverner ne consiste pas à aligner périodiquement des surplus. On pourrait conduire un pays à la ruine, tout en annonçant des excédents de recettes sur les dépenses, si ces résultats n'étaient pas obtenus en même temps que s'accroissent de toutes parts les activités économiques de tous genres. Mais lorsque ces surplus coïncident, comme dans la province de Québec, avec l'épanouissement normal des principales industries d'une contrée, lorsqu'ils résultent non pas d'une surcharge des impôts, mais de leur rendement plus abondant par suite de l'augmentation accélérée de la production des richesses, lorsqu'ils sont accompagnés d'un accroissement du bien-être, de la tranquillité publique et de signes indéniables de satisfaction générale, on peut affirmer sans crainte de se tromper que les administrations qui obtiennent un pareil résultat méritent la confiance publique.

C'est le cas des administrations libérales qui dirigent depuis plus de trente ans les affaires publiques dans notre province. C'est le cas de l'administration nommée en 1927

et qui demande à la population québécoise de juger entre ses œuvres et celles de ses adversaires, de statuer sans parti pris sur les mérites des uns et des autres et de donner sa confiance à ceux qu'elle jugera les plus dignes de la recevoir.

La sentence sera-t-elle difficile à porter, quand d'une part on ne voit que des critiques déçues et des promesses folles, et que de l'autre des hommes se présentent avec tout l'éclat de services indiscutables rendus à la population de la province? Nous le demandons à tous les observateurs sincères et impartiaux de notre vie politique, qu'ont fait les censeurs de l'opposition conservatrice, à Québec, pour améliorer notre situation politique? Que suggèrent-ils, qui ne soit et qui n'ait été déjà appliqué depuis longtemps par les administrations libérales, et en particulier par l'administration actuelle? Tous les puissants encouragements prodigués à nos industries par l'hon. M. Taschereau et ses collègues, notre province chemine glorieusement au premier rang des autres provinces. La production s'accroît constamment et l'on aperçoit le jour où elle dépassera celle d'Ontario, malgré le désavantage d'un climat plus dur et moins favorable à un grand nombre de cultures et d'industries. L'agriculture, quoi que l'on en dise, demeure forte et puissante. Les efforts de ces dernières années se sont portés vers une réorganisation demandée par les circonstances et qui en fera une des meilleures garanties de notre avenir national, dans la fièvre d'industrialisation qui gagne tous les pays.

Nos industries manufacturières ont reçu une puissante impulsion. Elles ont procuré du travail à des milliers de Québécois et vont concurrencer dans les provinces voisines et à l'étranger les produits de l'Ontario et des autres provinces. A Toronto, on se plaignait cette année encore, que les manufactures de Montréal réduisaient les établissements ontariens à la misère. N'est-ce pas un témoignage éclatant de la robustesse et de la solidité de nos organisations industrielles?

Il serait trop long d'énumérer tous les titres de l'administration actuelle à la bienveillance et à la reconnaissance publiques dans le domaine économique. Ils ne sont ni moins nombreux, ni moins évidents dans le domaine des activités sociales. L'assistance publique est organisée solidement et en conformité avec les principes chrétiens de notre population. Les services d'hygiène publique font l'administration des autres provinces et ont été copiés plusieurs fois déjà. Les problèmes nouveaux des relations entre le patronat et l'ouvrier sont à l'étude et ont donné lieu à plusieurs solutions qui respectent les droits de l'un et de l'autre.

En somme, il n'y a qu'une façon de présenter les mérites de l'un et l'autre parti en présence. D'un côté nous sommes en face d'une série glorieuse de faits qu'on peut escamoter, mais dont on ne peut nier la puissance éloquente. De l'autre nous n'entendons que des critiques de détail et des promesses dont nous n'avons aucune garantie de réalisation. La situation apparaît nette et claire. On ne gouverne pas avec des promesses. Il faut à une administration des hommes énergiques, capables et courageux, qui se soient distingués dans la vie publique. Nous les trouvons dans les rangs du parti libéral. Peut-on dire la même chose des candidats de l'opposition? Peut-on sérieusement opposer à nos ministres, aux députés clairvoyants et estimés de la majorité libérale, les obscurs brigueurs de suffrages qui s'annoncent dans les différents comtés de la province?

La lutte est ouverte entre les auteurs d'une prospérité que la crise économique de ces deux dernières années n'a pas pu ébranler, bien qu'elle en ait atténué l'éclat, et les auteurs de promesses chimériques. Le choix est facile et s'impose à la population québécoise. Considérée sous ce point de vue, l'issue des élections du 24 août ne peut inquiéter les dévoués partisans du grand parti auteur de tout ce qu'est aujourd'hui et sera demain la province de Québec, le foyer naturel de la race française au Canada.

LES ROUTES PROVINCIALES

Le redressement, l'élargissement et le pavage des grandes artères a rendu ces routes absolument sûres pour le public voyageur. Le gouvernement poursuit d'ailleurs dans toute la province, l'exécution d'un programme destiné à faire du réseau québécois l'un des meilleurs et des plus sûrs de l'Amérique.

Ce programme comporte la suppression des courbes, des angles, des tournants dangereux et masqués, et d'une façon générale, de tous les endroits pouvant présenter le moindre danger.

Durant les deux dernières années, le gouvernement Taschereau a supprimé quatre cent cinquante de ces endroits dangereux. Le programme de 1931 comporte la suppression de plus de deux cents courbes et angles additionnels. La sécurité pour le public voyageur est donc entièrement assurée en ce qui concerne les routes elles-mêmes, et le système parfait des signaux installés par le ministère de la voirie, joints aux règlements établis pour la circulation constitue une protection absolument efficace.

Les passages à niveau: trente-cinq sont supprimés. — Le problème le plus difficile et le plus dispendieux à résoudre pour la parfaite sécurité sur les routes, était la suppression des passages à niveau: le gouvernement Taschereau ne l'a pas non plus négligé. En 1929 et en 1930, le ministre de la voirie, l'hon. M. Perrault, a réussi à supprimer vingt-neuf des passages à niveau les plus dangereux, ceux qui étaient situés sur les grandes routes. Le programme de 1931 comporte la suppression d'une quinzaine de passages à niveau additionnels.

Le grand programme de 1931. — Nos lecteurs trouveront plus bas un résumé des opérations actuellement en cours au ministère de la voirie, opérations qui entraîneront une dépense de quatorze millions de dollars:.....

Construction sur des grandes routes	225 m.
Construction sur les grands chemins municipaux	1,000 m.
Revetements permanents sur les grandes routes améliorées	125 m.
Entretien des chemins aux frais du gouvernement	13,500 m.
Construction de ponts et ponceaux, subventionnés comme travaux spéciaux	250 m.
Suppression des passages à niveau	15 m.
Suppression des angles et courbes	250 m.

Ce programme comprend toute l'étendue de la province et contient les travaux à faire dans toutes les régions.

Le gouvernement Taschereau ne désire pas s'en tenir aux œuvres déjà exécutées, si importantes soient-elles. Voici tel qu'indiqué par le ministre de la voirie les grandes lignes du programme de l'avenir:

1o L'extension des pavages permanents sur toutes les grandes routes, selon les besoins de la circulation. A l'heure actuelle, le département de la voirie étudie en particulier le projet de transformer les routes de gravier en routes de bitume, afin de supprimer la poussière sur toutes les artères de grandes communications;

2o Le parachèvement des routes secondaires dans toute la province, et l'extension des bonnes routes dans toutes les municipalités, selon les besoins de l'agriculture et du commerce en général;

3o Le maintien en parfaite condition de nos quinze mille cinq cents milles de chemins améliorés et la suppression de la poussière sur les routes gravellées;

4o L'amélioration des conditions de sécurité et la suppression graduelle des passages à niveau;

5o Le développement progressif de l'industrie du tourisme, comme source de revenus pour toutes les classes de la population.

Pour embellir les routes. — L'embellissement des routes n'a pas été négligé dans l'organisation de notre réseau routier. Il fallait que nos routes offrent un aspect attrayant et le gouvernement libéral l'avait compris depuis longtemps.

Le ministère de la Voirie n'a pas un instant cessé de faire la propagande de l'embellissement des abords des routes, et le bon entretien des routes

est en lui-même une source de satisfaction et de plaisir pour l'oeil.

On a fait disparaître les affiches disgracieuses, et on a par tous les moyens encouragé l'embellissement de la campagne. Depuis 1923 le ministère de la Voirie a fait planter 250,000 arbres d'ornement le long de nos routes.

Le département a aussi fourni gratuitement la chaux nécessaire pour blanchir les maisons, les granges, bâtiments, et clôtures. Depuis 1928, on a fourni gratuitement à cette fin 6 millions de lbs de chaux. Le ministère de la Voirie encourage les concours d'embellissement et décerne des prix spéciaux.

La belle apparence actuelle de nos routes et de leurs abords, est une source de plaisir pour notre population, aussi bien que pour nos visiteurs, et elle attire à la province des compliments et des félicitations unanimes.

LES CONSERVATEURS PROVINCIAUX

Un jugement porté sur eux par le "Vancouver Sun".

Quelle opinion a-t-on du parti conservateur de la province de Québec dans les autres parties du Canada?

Le "Vancouver Sun" nous le dit dans un de ses derniers numéros. "Le soi-disant parti conservateur (de Québec) est formé des éléments les plus radicaux du Dominion".

C'est tout à fait le jugement que les députés libéraux de la province ont porté sur Camilien Houde et ses partisans. Les journaux, à part quelques rares exceptions, professent la même opinion.

Il n'est pas difficile de constater que M. Houde et les quelques cinq ou six députés qui le suivent dans ses excès vivent uniquement de l'exploitation de de prétendus scandales et des sources de mécontentement de la population. Scandales qu'ils inventent pour le besoin de la propagande populaire, mais qu'ils oublient une fois rendus sur le parquet de la Chambre. Mécontentements qui se produiront sous tous les gouvernements, parce qu'aucune administration, si habile soit-elle, ne peut empêcher les lois de la nature d'opérer ça et là au désavantage d'un groupe de cultivateurs ou d'ouvriers.

Mais nos marchands de promesses sont trop préoccupés par le souci de se faire élire pour peser leurs arguments. Il s'agit de démolir, de jeter à terre toute l'œuvre de notre administration actuelle pour faire triompher les vœux d'un petit groupe parfaitement inapte à diriger les affaires publiques. Il est plus question de principes conservateurs, pas même libéraux: c'est le radicalisme dans tout ce qu'il a de plus entier et de plus stupide.

Et c'est ces hommes, à ces "éléments les plus radicaux du Dominion" que nous irions confier l'administration de la province? Allons donc.

Nous avons trop confiance dans l'esprit d'ordre et de modération de la population de la province, dans son attachement à ses traditions de discipline et dans la droiture de son jugement, pour croire que ses préférences puissent aller aux démagogues qui parcourent la province depuis le début de l'é-

Si ce résultat se produisait, il y aurait de quoi s'inquiéter de cette volte-face inattendue vers le radicalisme dénoncé par le "Vancouver Sun". A Vancouver, et c'est d'ailleurs l'opinion générale dans les autres provinces, on semble être certain que les élections du 24 août renouvelleront simplement le mandat détenu depuis trente-quatre ans par les libéraux dans la province de Québec.

De l'autre côté, nous avons le souvenir d'administrations incapables de donner son essor naturel à notre province, et le spectacle de démagogues qui pratiquent la surenchère des promesses pour se gagner quelques votes. Ce n'est pas pour inspirer confiance. Il n'y a pas là de quoi espérer que nos difficultés présentes, répercussions d'une crise mondiale, seront résolues par les représentants du parti conservateur.

La question se pose donc claire et limpide aux électeurs de la province. Ils ont à choisir entre des faits et des promesses, entre des administrateurs que l'on a vus à l'œuvre et des hommes dont on ignore les capacités. Le choix est facile. La raison et la prudence le dictent sans aucune ambiguïté. Nous avons confiance que l'électorat de la province saura comprendre la gravité des circonstances et se prononcera dans le sens de son véritable intérêt.

D'un côté nous avons une administration, un parti, qui nous a donné trente-quatre années d'une prospérité indéniable. On n'ira pas jusqu'à dire, comme on l'a fait pour l'administra-

tion King, que la prospérité a régné en dépit d'une administration désastreuse. C'est puéril, pour ne pas dire stupide. Si le parti libéral n'avait pas des principes sains et des hommes habiles, la province n'aurait pu progresser comme elle l'a fait, depuis trente-quatre ans que nous avons des administrations libérales. Prétendre le contraire est tout simplement absurde.

De l'autre côté, nous avons le souvenir d'administrations incapables de donner son essor naturel à notre province, et le spectacle de démagogues qui pratiquent la surenchère des promesses pour se gagner quelques votes. Ce n'est pas pour inspirer confiance. Il n'y a pas là de quoi espérer que nos difficultés présentes, répercussions d'une crise mondiale, seront résolues par les représentants du parti conservateur.

La question se pose donc claire et limpide aux électeurs de la province. Ils ont à choisir entre des faits et des promesses, entre des administrateurs que l'on a vus à l'œuvre et des hommes dont on ignore les capacités. Le choix est facile. La raison et la prudence le dictent sans aucune ambiguïté. Nous avons confiance que l'électorat de la province saura comprendre la gravité des circonstances et se prononcera dans le sens de son véritable intérêt.

Célébration de 15 années de Succès

JUBILE DE MI-ÈTE DE FRIGIDAIRE

Démonstration dramatique des commodités du Frigidaire

Souvenirs à tous les visiteurs

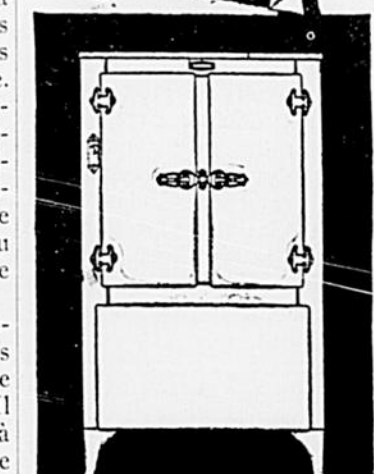
Ne manquez pas de nous visiter d'ici quelques jours.

Entre autres choses nous donnons une démonstration dramatique des qualités d'endurance de la Porcelaine du Frigidaire. Nous démontrons qu'elle résiste à la chaleur, aux chocs et aux égratignures — que même le jus de citron ne peut tacher la porcelaine de l'intérieur.

Nous montrons de plus comment le Régulateur du Froid accélère la congélation — comment l'Hydrateur rafraîchit même les légumes fanés — comment le Tiroir à Glace Quickube dégage les cubes de glace à la moindre pression du doigt.

Il y a des souvenirs pour tous ceux qui nous visitent, et une offre d'anniversaire très spéciale pour ceux qui achètent maintenant — sans compter que vous pouvez ne payer que \$10 en acompte et la balance est arrangée pour vous convenir.

PORCELAINE TRÈS DURABLE A L'INTÉRIEUR ET A L'EXTÉRIEUR



\$10 EN ACCOMPTE

... CONDITIONS FACILES ...

FRIGIDAIRE

UNE VALEUR GENERAL MOTORS

GARANTI POUR 3 ANS

Vendeurs

GAUTHIER & LAPOINTE

Tél. 257

82 Cascades St-Hyacinthe

W. DORE, Beloeil, P. Q.



Chez Nous Réponse du Gouverneur à Sir Walter Phipps

"Je répondrai à votre général seulement par la bouche de mes canons, afin qu'il apprenne que ce n'est pas ainsi qu'on somme un homme de mon rang". La fière réponse de Frontenac, en octobre 1690, à l'insolente sommation de Phipps demandant la reddition de Québec, témoignait de cet esprit martial qui fit de ce gouverneur la plus grande figure de la Nouvelle-France. Les attaques de Phipps, avec sa flotte et ses milices, furent repoussées avec une telle vigueur, que l'amiral anglais fut heureux de pouvoir se retirer après une semaine de siège.

MOLSON
LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT
FONDÉE A MONTREAL EN 1786



Objet précieux retrouvé

Lucienne était très ennuyée... elle ne pouvait s'imaginer où elle avait bien pu perdre un bracelet précieux auquel elle tenait beaucoup... à l'hôtel ou au cours du voyage de retour à la maison.

"Je me demande où j'ai bien pu l'égarer", disait-elle constamment à sa mère. "Mais pourquoi ne téléphones-tu pas à l'hôtel? Tu saurais à quel t'en tenir", lui suggéra celle-ci. "Il passe maintenant huit heures et demie, et un appel de longue distance ne coûtera que quelques sous."

Songez un peu à la joie de Lucienne lorsque le commis de l'hôtel lui apprit qu'on avait trouvé le bracelet dans sa chambre et qu'il lui serait expédié immédiatement par courrier recommandé.

Grâce à la suggestion de sa maman, Lucienne retrouva toute sa quiétude d'esprit et il lui en coûta moins que le prix du taxi de la gare à chez elle.

LES UNITES SANITAIRES

La Fondation Rockefeller envoie dans notre province des médecins de toutes les nationalités étudier notre système d'hygiène publique.

Nos lecteurs ont au courant de l'œuvre essentiellement humanitaire accomplie dans bien des pays par la fameuse Fondation Rockefeller. La santé publique a été un des grands soucis du milliardaire américain et l'effet de sa générosité s'est fait sentir dans ce domaine jusque dans notre province. Par ses soins, plusieurs de nos jeunes médecins ont pu aller étudier aux Etats-Unis et ailleurs.

Ayant obtenu leurs diplômes de techniciens, ils ont été invités ensuite à augmenter leur savoir en visitant les centres antituberculeux, les dispensaires, etc. Aujourd'hui, la Fondation Rockefeller rend un bel hommage au service provincial d'hygiène, en envoyant régulièrement ici des médecins de toutes les nationalités, qui viennent étudier sur place l'organisation de nos unités sanitaires. Le Dr Lessard et le Dr Nadeau ont eu le plaisir de recevoir récemment un médecin français spécialisé en hygiène publique, le Dr Jeanne Roux, de Paris, qui vient de terminer ses études théoriques à l'Ecole d'Hygiène Publique de l'Hôpital John Hopkins, à Baltimore. Le Dr Roux est venu ici en compagnie du Dr M. Lacki, un

Polonais, qui retournera bientôt dans son pays avec le titre d'officier médical de la ville de Varsovie. Madame Roux passera une semaine dans nos murs, tandis que le Dr Lacki demeurera une quinzaine.

Du 17 au 28 août prochain, la Fondation Rockefeller nous enverra encore trois médecins grecs intéressés dans nos services anti-tuberculeux. A leur arrivée à Québec, le Dr Lessard mettra un de ses officiers à leur disposition. Les hygiénistes étrangers seront conduits partout où ils désirent se rendre pour voir sur place le fonctionnement de nos dispensaires.

Ces visites presque régulières de médecins étrangers, en

Suite à la page 6

DISCOURS DE L'HONORABLE M. T. D. BOUCHARD
Suite de la page 5

Comparons les deux systèmes de taxation celui du parti conservateur et celui du parti libéral. Nous venons de voir la mise en pratique du système conservateur à Ottawa; chaque fois que l'ouvrier ou le cultivateur écrira une lettre il paiera un sou de plus que sous le régime libéral; chaque fois qu'il donnera un chèque de cinq dollars il devra apposer un timbre de deux sous qu'il n'avait anciennement à payer que si son chèque était au moins de dix dollars; chaque fois qu'il achètera un article ou un produit manufacturé il lui faudra payer quatre pour cent d'impôts alors que jadis il ne payait qu'un pour cent; si l'ouvrier des villes veut manger un petit melon importé alors qu'il n'y a pas encore de melons du pays sur le marché il lui faudra payer dix sous de taxe si le melon est petit, et beaucoup plus si son volume est considérable, ce qui fait qu'il n'y aura plus bientôt que les riches qui pourront se payer le luxe de manger un fruit avant qu'on ne les transpporte au marché à pleins tombereaux. Et si M. Bennett n'avait pas pour une fois eu peur de l'opinion publique nous aurions eu dans les changements qu'il avait annoncés dans la loi de l'impôt sur le revenu le plus bel exemple que le parti conservateur a toujours été et est encore le protecteur du riche au détriment du pauvre. En effet le chef conservateur avait décidé de changer cette loi en décrétant que l'impôt progressif qui frappait ceux qui ont des revenus d'au delà de vingt-cinq mille dollars par année était aboli à partir de vingt-cinq pour cent à aller jusqu'à cinquante pour cent. Le parti libéral a jeté les hauts cris devant cette iniquité qui consistait à dégrever le millionnaire alors qu'on imposait de nouvelles taxes sur les pauvres; M. Bennett a eu peur et il a retiré sa loi en donnant pour prétexte qu'elle avait été préparée par un simple officier de son département.

Quand nous avons eu besoin de revenus nouveaux pour faire face à des dépenses nouvelles nous ne sommes pas allés les chercher chez les pauvres. Nous les avons demandés à ceux qui étaient le plus en état de les payer. Une des sources de revenus est celle que nous a donnée notre loi des liqueurs. Le parti libéral a cru que le temps était arrivé de s'emparer, pour le bénéfice de la masse, des profits que réalisaient anciennement les millionnaires qui contrôlaient le haut commerce des liqueurs dans notre province. Et ici je rappellerai que c'est à St-Hyacinthe que fut arrêtée la grande vague de prohibition qui se répandait sur la province de Québec et qui l'aurait certainement enveloppée si nos hommes publics qui croyaient assez dans la liberté individuelle pour la défendre publiquement au risque de compromettre leur avenir à tout jamais ne s'étaient pas levés pour faire la bataille la plus rude que nous ayons eue à St-Hyacinthe et qui dura quatre longues semaines pour se terminer par la première victoire remportée dans une ville importante de notre province contre ceux qui voulaient, de bonne foi sans aucun doute, nous imposer le régime de la coercition. Cette grande victoire de la liberté individuelle arrêta le flot envahisseur et, ayant animé les cœurs ailleurs dans la province, elle fut suivie de plusieurs autres qui permirent au gouvernement d'adopter la première loi des liqueurs qui aida à combattre le fléau de l'intempérance sans tuer la liberté individuelle. Cette loi fut suivie de la loi Taschereau qui a fait de notre province un pays de tempérance mais non de prohibition. Cette loi qui fut amèrement critiquée dans le temps dans certains milieux a été un modèle pour les autres provinces. Quand elle fut adoptée toutes les autres provinces du pays étaient sous le régime de la prohibition; à l'heure actuelle toutes les autres provinces moins une ont copié notre loi dans ses grandes lignes. Tout le monde en est aujourd'hui satisfait et on n'entend presque plus parler de l'abolition de la vente des liqueurs.

Cette loi nous donne des profits annuels qui se sont élevés jusqu'à cinq millions de piastres qui allaient anciennement dans le gousset des riches mais qui sont appliqués à l'heure actuelle à améliorer les conditions d'existence des classes moyennes et des classes pauvres.

Une taxe nouvelle a été imposée sur les repas dont le coût s'élève à au moins un dollar. Les ouvriers et les cultivateurs mangent rarement dans les restaurants ou les hôtels qui chargent un prix aussi élevé pour les repas. Cette taxe ne frappe donc pas le pauvre et quant au riche il est satisfait de la payer car il sait que ses revenus sont employés exclusivement à aider nos grandes institutions à hospitaliser les nécessiteux ou les malades. Il y a aussi la taxe sur les billets de théâtre qui est employée à cette fin; comme elle ne frappe que ceux qui peuvent s'amuser personne ne s'en plaint. Nous avons, en outre, l'impôt sur la gasoline qui existe partout ailleurs sur le continent américain. Elle est le moyen le plus juste de faire payer à ceux qui s'en servent l'entretien de nos chemins qui sont détériorés par les automobiles; elle ne frappe encore que ceux qui ont les moyens de s'acheter des automobiles et on ne peut pas dire qu'elle frappe le pauvre de la ville ou de la campagne. Elle a été un moyen équitable de faire payer par les étrangers l'usage qu'ils font de nos chemins; anciennement ils ne contribuaient aucunement à l'entretien de nos routes alors que dans plusieurs états de la république voisine ceux des nôtres qui s'y rendaient en automobile payaient cette taxe qui y était en vigueur.

Notre système de prélèvement d'impôts est donc lui aussi conforme aux idées que prêchaient les fondateurs de notre parti; pour protéger l'ouvrier et le cultivateur les taxes doivent être prélevées non sur les choses nécessaires à la vie mais sur le luxe et la richesse. Il y a donc une grande différence entre notre politique à ce sujet et celle des conservateurs et nos gouvernements libéraux doivent être louangés d'avoir voulu se conformer sur la question fiscale à notre ancien programme. C'est ce qui leur a permis de trouver sans que le peuple en souffre les deniers nécessaires à la réalisation dans tout mon comté et dans ma province de l'oeuvre que je vous ai mentionnée tout à l'heure et qui a été accueillie avec tant de faveur par les humbles que les anciens gouvernements n'avaient pas habitués à autant de sollicitude de la part des pouvoirs publics.

Les classes populaires, celles des petits commerçants, des ouvriers et des cultivateurs ont donc eu leur tour. Les espérances que les libéraux des anciens jours avaient placées dans leur parti et dans ses chefs n'ont donc pas été déçues. Né et ayant grandi au sein de la classe ouvrière j'en ai connu les aspirations; porté par elle d'abord aux premières positions publiques que j'ai occupées dans ma ville et ensuite, avec le concours additionnel des travailleurs de la campagne, aux postes d'honneur que j'ai remplis dans ma province j'ai contracté envers le peuple une dette de reconnaissance que je me suis efforcé d'acquitter à chaque jour de ma carrière publique.

C'est pourquoi j'ai accordé un appui loyal au parti qui s'est toujours donné pour mission le relèvement des classes populaires. Cet appui n'a pas été cependant celui d'un esclave; il a été celui d'un homme libre, réclamant le droit qui ne lui a, d'ailleurs, jamais été contesté par ses chefs de différer d'opinion avec ceux qui sont chargés à des intervalles plus ou moins longs de diriger le parti. Mon attitude indépendante sur un certain nombre de problèmes importants, dont je ne voyais pas la solution dans l'intérêt du peuple de ma province dans le même sens que mes chefs, a été diversement appréciée par les gens; dans certains cas la marche des événements m'a déjà donné raison; dans les autres l'avenir nous dira si les vues du député de Saint-Hyacinthe étaient justes ou erronées. Quoi qu'il en soit, que j'aie eu tort sur certains points que j'aie eu raison sur d'autres, tous les gens non préjugés s'accorderont à dire que jamais l'intérêt personnel n'a influencé mon attitude sur aucune question au sujet de laquelle j'ai différé d'opinion avec mon parti, soit ouvertement lorsque j'ai cru qu'il était nécessaire de le faire, soit dans le secret des conseils de ce parti, ce qui est arrivé plus souvent.

Il y a deux manières d'entendre l'indépendance chez un homme public: celle qui consiste à réclamer que l'homme public, à tout propos et hors de tout propos, s'insurge contre ses chefs. Cette indépendance, applaudie avec tant de chaleur par le parti adverse, n'est le fait que d'hommes qui sont les esclaves de leur intérêt personnel déçu ou d'un égoïsme sur-aigu

les portant à vouloir devenir les grandes vedettes de la publicité. Ce genre d'indépendance est aussi méprisable qu'est saine la loable indépendance de l'homme de parti qui ne craint pas sur des questions d'importance vitale pour son pays d'exprimer, même publiquement, ses vues personnelles quand il croit que ses chefs font fausse route. Avant le parti il y a les idées maîtresses et l'intérêt du peuple pour tout homme qui ne voit pas dans ce parti le moyen suprême d'arriver personnellement.

Et par le parti il ne faut pas seulement entendre les chefs car parfois des chefs faibles sont les esclaves des forces dirigeantes dont les plus puissantes ne sont pas toujours les plus désintéressées. Souvent la volonté des chefs vient en conflit avec ces puissances plus ou moins occultes et la valeur du chef se reconnaît aussi dans son esprit d'indépendance envers ces forces inférieures. Je me rappelle une circonstance où un groupe de gros bonnets politiques de notre province, dans le but de sauver leurs piastres et aussi leur renommée d'hommes d'affaires, était allé rencontrer Sir Wilfrid Laurier pour lui demander de consentir une opération financière dans laquelle notre grand chef voyait une spéculation plus ou moins honorable au détriment certain du pays. Les porte-parole de la délégation en appelèrent aux prétendus intérêts supérieurs du parti pour l'induire à accepter leurs vues; on alla même jusqu'aux gros mots dans lesquels il était question d'ingratitude à l'endroit de fidèles partisans et de pertes probables d'élections si la transaction ne s'opérait pas. C'est alors que Laurier calme et imperturbable, dit de sa voix la plus ferme: "Mon parti tombera mais jamais on ne tiendra son chef actuel responsable d'une semblable iniquité."

Instruit à l'école de nos vieux chefs de Saint-Hyacinthe qui ignoraient sans aucun doute les grandes théories des économistes qu'avait approfondies Sir Wilfrid mais qui, comme lui, ne connaissaient pas la compromission de l'intérêt supérieur du pays il n'est pas étonnant que je me sois efforcé de suivre leur exemple; les petits ont le droit d'essayer d'imiter les grands dans ce qu'ils ont de meilleur.

C'est ce que je me suis efforcé de faire au sein de mon parti et je dois dire, à la glorification de mes chefs, qu'aucun d'eux ne m'a jamais tenu rancune d'avoir essayé de faire triompher mes vues quelquefois même en battant, peut-être trop rudement, sur le parquet de l'Assemblée législative, sur les tribunes publiques ou dans la presse à l'encontre de leurs idées exprimées publiquement ou concrétisées dans des lois dont certaines dispositions ne me paraissaient pas exactement conformes à l'intérêt public.

Loin d'avoir voulu m'ostraciser de mon parti pour mes propensions indépendantes mes chefs m'ont traité en enfant gâté comme c'est presque toujours le cas chez les pères de fils plus ou moins brouillons. On a honoré le député de Saint-Hyacinthe d'un poste des plus honorifiques de l'Assemblée législative en me donnant la charge d'Orateur, en m'appelant à présider les séances de la Chambre des députés. Quelques-uns de ceux qui m'applaudissaient le plus fort lorsque je bataillais sur le parquet de la Chambre à l'encontre des opinions exprimées par mes chefs et qui battaient des mains non pas parce qu'ils trouvaient que j'avais raison mais qui me gratifiaient de leurs tumultueux applaudissements tout simplement parce qu'ils voyaient que mon attitude était de nature à ennuyer mes chefs, applaudissements que j'ai méprisés comme ils méritaient de l'être, ont critiqué ma nomination en insinuant qu'on avait voulu mettre une sourdine à une voix qui n'était pas toujours à l'unisson avec celle de la masse du parti, qu'on avait voulu diminuer mon influence pour la réalisation de certaines réformes qui n'étaient pas du goût des chefs.

Mes chers amis, si j'avais pensé un seul instant que l'acceptation de ce poste honorifique eût pu diminuer, d'une proportion si faible soit-elle, l'influence du député de Saint-Hyacinthe pour l'amélioration des conditions d'existence du peuple de la province et de celles des citoyens de mon comté, je ne l'aurais jamais acceptée. Mon attitude au cours de mes vingt-cinq années de vie publique sur des questions diverses au sujet desquelles j'ai préféré aller à des défaites certaines en servant l'intérêt public plutôt que celui des classes privilégiées ou de particuliers jouissant d'influence prédominante chez ceux qui sont appelés à faire et à défaire les hommes publics dans notre système démocratique, vous est une preuve certaine que sur cette question comme sur toutes les autres je n'ai jamais tergiversé avec l'honorabilité.

Et la grande preuve que j'ai eu raison en acceptant cette position qui a jeté un peu plus de lustre sur le beau comté que je représente c'est qu'une des réformes que j'avais le plus à coeur dans l'intérêt des classes ouvrières, pour laquelle j'ai fait les luttes les plus hardies sur le parquet de l'Assemblée législative, sur les tribunes populaires et dans la presse, a été acceptée dans son intégrité par mes chefs et mon parti au cours de la dernière session et c'est le député de Saint-Hyacinthe qui a déclaré adoptée du haut de son fauteuil d'orateur la loi de la Compensation des Accidents du Travail dont il s'était fait depuis plusieurs années le protagoniste irréductible au sein du parti libéral à la demande de toutes les associations ouvrières de sa ville et de sa province. Et c'est ce qui prouve que même les semences jetées dans le vent et la tempête ne sont pas toujours toutes perdues; il est beau et consolant, parfois, dans le calme d'un matin, de surprendre surgissant du sol une floraison luxuriante provenant d'une semence que l'on croyait perdue mais qui dormait tout simplement dans une terre généreuse en attendant la saison propice pour pousser ses tiges vigoureuses vers la lumière vivifiante du soleil.

Les libéraux de Saint-Hyacinthe connaissent mon esprit d'indépendance et ils viennent de déclarer par leur convention qu'ils approuvent ce que j'ai fait à la Législature et pour ma province et pour mon comté. Je n'ai certes pas opéré de merveilles car l'action d'un seul homme public doit nécessairement se résumer à bien peu de choses en somme; j'ai cependant conscience d'avoir fait quelque chose pour aider au développement et au progrès de ma ville et de la partie rurale de mon comté depuis 1912, progrès dont on voit des marques évidentes ici et là dans la ville et dans chacune de nos paroisses.

Ce sera maintenant au peuple en général à se prononcer s'il est satisfait de son ancien député. J'ai confiance dans son verdict car je crois avoir fait mon devoir envers lui et avoir voulu particulièrement servir les intérêts des ouvriers et des cultivateurs qui forment la grande masse de notre population. Napoléon, qui fut et est resté l'idole d'une grande partie du peuple français, disait: "Je suis l'homme du peuple et mon poulx bat à l'unisson avec le sien".

Je suis issu de la classe populaire et j'en ai gardé l'amour et les sentiments, peut-être même une grande partie des défauts qui sont les excès de ses qualités dominantes, la sincérité, le franc-parler et le dévouement aux idées généreuses. Mais dans mon action publique ces défauts qu'on peut appeler l'excès de franchise, l'obstination, l'inflexibilité dans les décisions, la main de fer sans le gant de velours, n'ont nui qu'à moi-même et s'ils m'ont coûté souvent quelque peu cher, personne n'a payé d'autre que moi. Si parfois j'ai jugé que les idées de mon parti sur une question importante n'étaient pas miennes, j'ai quand même suivi le parti libéral, sans m'en éloigner. A celui qui m'en demandera le pourquoi je répondrai que c'est pour la même raison que celle qui, depuis trente ans au delà, a indéfectiblement maintenu au parti libéral la confiance de la grande majorité de notre province; nous suivons, nous devons suivre et la grande masse des électeurs bien pensants de ce comté et de cette province suivra le 24 le parti libéral parce que, en dépit des quelques faiblesses qu'on peut avoir eu à lui reprocher comme d'ailleurs on peut le faire à toutes les institutions humaines, c'est encore celui qui marche dans la voie conduisant le plus directement vers l'état social dans lequel les humbles, les petits, les artisans des villes et les travailleurs des champs, auront leur tour, c'est-à-dire leur part juste et légitime des richesses intellectuelles, morales et matérielles que les siècles ont accumulés non seulement pour le bénéfice des classes privilégiées mais aussi pour le profit de la grande masse du peuple dont le poulx bat à l'unisson de celui de tous les hommes publics qui en sont sortis et qui ont la mémoire du coeur.

PNEUS
GOOD
YEAR
Vendeur
Choisi

Les Goodyears sont
marqués à un prix aussi
bas que tout pneu que
vous pourriez avoir
l'intention d'employer

Une affiche comme celle-ci indique

Les VENDEURS de PNEUS AYANT LE PLUS DE SUCCES au Canada

Ils sont les seuls Agents qui vendent les Pneus
choisis par 49.29% des automobilistes ayant pris
part à un Vote de toute la Nation

AU sujet de pneus, plus de personnes s'adressent aux vendeurs de Goodyear qu'aux vendeurs de toute autre marque. Pourquoi? Parce que les vendeurs de Goodyear offrent une marque que la plupart des gens désirent. Parce que les vendeurs de Goodyear donnent la sorte de service que la plupart des gens veulent. Parce que les vendeurs de Goodyear ont un pneu de construction et de garantie Goodyear pour toutes les bourses et dans tous les buts. Parce que les vendeurs de Goodyear font des offres à des prix aussi bas que les pneus qui ne reçoivent que un tiers, un sixième ou un dixième des

votes que les Goodyears ont reçus, quand des milliers d'automobilistes canadiens ont répondu à la question: "Si vous achetez un pneu aujourd'hui, quelle marque achèterez-vous?"

Quand une marque de pneus est aussi populaire que 21 autres marques combinées, ne serait-il pas important pour vous de connaître tout ce qui la concerne? Et la meilleure place pour apprendre tout ce qui concerne les pneus, c'est chez les Vendeurs Choisis de Goodyear, qui ont beaucoup plus de clients que les vendeurs de toute autre marque.



Plus de gens
roulent sur les
Pneus Goodyear
que sur toute
autre sorte

387-31

GOODYEAR MEANS GOOD WEAR

ST-JEAN-BAPTISTE

M. l'abbé J. O. Gadbois est à St-Hyacinthe pour sa retraite annuelle. — Les RR. SS. de la Présentation de Marie sont également à Saint-Hyacinthe pour les exercices de leur retraite. — M. et Mme Alida Noisieux, M. et Mme Boucher et leurs enfants du Mont St-Hilaire visitaient Mme Rémy, dimanche dernier. — Mlle Ernestine Robert de Montréal est chez M. Louis Robert. — M. J.-Aimé Saint-Pierre de Be-loeil était de passage chez son confrère Maurice Bellemare, samedi dernier. — Mlle Christine Roy et Adrienne Lacaille sont allées à Montréal, mardi dernier.

ST-DAMASE

Mme Alarie Phaneuf qui était en visite depuis quelques semaines chez Mme Marchessault est retournée dans sa famille à New Bedford. — M. Gaston Gauthier de la Maison Racine de Montréal ainsi que Mme Gauthier sont venus passer quelques jours chez Mmes Marchessault et Gauthier. — M. l'abbé Rodrigue Lussier curé de Lisieux ainsi que Mlle Rose Hélène sont en visite dans leur famille. — A été baptisée dans l'église paroissiale Marie, Denise, Huguette, fille de Germain Dupont. Le parrain et la marraine M. et Mme Joseph Dupont grands-parents de l'enfant.

ST-DENIS

Mmes Eugène Rémy, Oswald Bousquet, Mlle Anne-Marie Desrosiers étaient de passage à St-Simon dernièrement. — M. Dr Vadnais, est à soigner Mlle Berthe Lachambre gravement malade. — M. Jean-Paul Charron de Sorel, a passé la semaine, chez des parents et amis. — Dimanche dernier, il y a eu une assemblée organisée par les libéraux. M. Bouchard, candidat, Mlle Fontaine, Mlle Chabot, y ont adressé la parole. — Mlle Béatrice Lamoureux de Montréal est en promenade chez M. Arthur Charron. — Mme Edmour Plante est en promenade chez son garçon Paul-Emile, aux Etats-Unis, depuis quelque temps. — M. Paul Gariépy a été conduit à l'hôpital St-Charles, de St-Hyacinthe pour le soin de sa vue. — Mlle Jeanne-Mance Lachambre est très bien de sa lésion au genou droit, d'après le service de M. Charles Chabot. Nos félicitations. — MM. Eldéas Champigny, et Joseph Laflamme étaient de passage, à St-Louis Bonsecours, lundi, pour marché de chevaux. — La famille de M. Houle de Woonsocket, R. I. est en prome-

En temps pour les Elections ! Un Radio à la portée de Tous

LE NOUVEAU
ROGERS
1932

Tel qu'illustre. La dernière création Rogers avec circuit spécial comprenant la fameuse lampe Pentode.

Livré complet, installé, avec lampes Rogers garanties.

\$54.⁵⁰

Paiements Différés
\$4.95 comptant

et 11 paiements Mensuels de \$5.00

COMPAGNIE
P.T. LEGARÉ
LIMITÉE

Coin St-François et St-Antoine - Tél. 214 - St-Hyacinthe

Nous tenons à avertir notre clientèle que le service sur nos différentes marques de Radios est fait directement à notre magasin et nous désirons informer le public qu'aucun particulier est autorisé à faire la réparation des Radios vendus par nous.

nade chez M. Doathée Huard. — M. Roméo Phaneuf, est rendu à l'Hôtel de St-Hyacinthe, pour opération. — M. et Mme Joseph Gaumond, ainsi que le genre M. et Mme Georges Houle et leur garçon Marcel sont en promenade chez M. O. dilon Bélanger. — M. et Mme Odi-

lon Bélanger, et Mlle Herculine Martin, étaient en visite à Granby lundi.

— Les Zouaves de St-Hyacinthe assistaient à la messe de St-Denis dimanche.

LISEZ LE CLAIRON

Ventriloque

— Quand vous m'aurez coupé la tête je crierai encore mon innocence.

— Vraiment ?

— Oui. Je suis ventriloque.